



CONFERENCE-DEBAT N°2 VERS UNE FILIERE INDUSTRIELLE ?

4 JUIN 2015, RETRANSCRIPTION INTEGRALE (VERBATIM)

Projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

Lieu : Rouen, la Halle aux Toiles

Durée de la réunion : 3 heures 15 (début : 19 heures 15 – fin : 22 heures 30)

Nombre de participants : 74

Mot d'accueil de la Mairie de Rouen

Yvon ROBERT, Maire de Rouen : M. le Président de la Commission du Débat Public, M. le Vice-président de la Région, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs ; pour avoir rencontré quelques-uns d'entre vous depuis tout à l'heure, je sais que vous venez d'horizons très larges. Je suis très heureux de vous accueillir toutes et tous ce soir à la Halle aux Toiles, au sein de cet équipement municipal qui a connu ces temps derniers plusieurs débats et échanges sur un certain nombre de grands projets comparables à celui-ci et la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a déjà investi à plusieurs reprises ces lieux.

Je souhaite bien entendu la bienvenue à toutes et à tous ; c'est très volontiers que j'ai répondu à votre invitation d'introduire en quelques mots cette réunion de ce soir qui est une étape de ce débat public. J'ai accepté parce que je suis convaincu que le sujet de l'éolien en mer est absolument essentiel, dans le cadre des énergies renouvelables, mais je ne dirai pas grand-chose sur ce sujet, seulement l'intérêt que cela représente pour notre territoire, puisque je ne me sens pas du tout spécialiste de cette question. En revanche, je suis convaincu qu'il est indispensable d'avoir des débats. Il me semble qu'il est difficile d'installer des éoliennes, où que ce soit, sans que tous les enjeux aient été clairement mis sur la table ; les avantages, les difficultés. Je suis sûr que comme dans tous les domaines, il n'y a aucune solution qui soit idéale, qui fasse l'unanimité, sur quelque problème que ce soit. Nous savons, dès que nous occupons des responsabilités publiques, que quel que soit le projet, quel que soit le sujet, il y a des intérêts généraux et particuliers qui viennent s'entrechoquer, avec parfois la plus grande vigueur. Ce n'est pas pour autant qu'il faut renoncer. En

revanche, il est capital que tout soit posé, expliqué, à tous ceux qui veulent bien s'y intéresser. Personnellement, je suis toujours extrêmement intéressé par ces échanges.

Ce projet de parc éolien en mer sur Dieppe et Le Tréport est, je crois, essentiel pour la région. Lorsque le consortium dans lequel sont notamment EDF et Areva l'a obtenu suite à l'appel à projets, l'appel d'offres qui avait été lancé, il a été très clairement mesuré que pour la métropole rouennaise c'était un élément majeur, d'abord en termes d'emploi mais aussi en termes de recherche et développement, et pour toute une thématique de reconversion industrielle d'une région qui est une ancienne région industrielle depuis fort longtemps mais qui a énormément souffert ces 15, 20, 30 dernières années en matière de disparition d'emplois industriels. Il est clair qu'un emploi industriel dans le domaine des énergies est un élément majeur de reconversion et de transformation (industrie, recherche) et de ce point de vue, si j'en crois les projets (dont vous parlerez peut-être) qui ont été évoqués il y a plusieurs mois, il y a des développements dans le domaine de la recherche qui pourraient se faire dans la métropole rouennaise et j'y suis particulièrement attaché.

Claude Taleb, le Vice-président de la Région, qui aura l'occasion d'intervenir tout à l'heure, le dirait mieux que moi, la Région Haute-Normandie est déjà engagée depuis plusieurs années dans ce domaine des énergies renouvelables et il y a une véritable volonté et dans la Région, et dans les différents éléments de la Région, et dans le cadre d'une grande Région Normandie, encore bien davantage. Je suis convaincu que la grande Région Normandie qui va naître le 1^{er} janvier 2016 sera encore plus intéressée par le développement des énergies renouvelables.

Je voulais vous dire combien j'étais intéressé, dans tous les sens du terme, par le fait que ce débat ait lieu, qu'il ait lieu aussi à Rouen, et que les uns et les autres puissent expliquer ce qui est en jeu, et les besoins, mais aussi les difficultés. Merci de votre attention. Je peux rester une heure parmi vous, ce soir. Je suis très intéressé par la partie du débat pendant laquelle je me contenterai d'écouter très attentivement.

Merci de votre attention.

(Applaudissements.)

Présentation de la Commission Particulière du Débat Public

Etienne BALLAN, Président de la Commission Particulière du Débat Public : Bonsoir. Je remercie tous ceux qui ont pris la peine de venir ce soir. Nous sommes à Rouen, cela me semble un point extrêmement important. Nous ne sommes pas tout à fait au plus proche de la zone potentielle de développement de ce projet mais comme vous le savez, la thématique de ce soir concerne la filière industrielle en particulier, donc c'est assez logiquement que cette ville a été choisie pour parler aussi des enjeux à d'autres échelles que la simple échelle locale.

Je suis président de la CPDP depuis une trentaine d'heures, j'ai été nommé hier matin en Commission Nationale, je vous demande d'excuser un certain nombre de possibles erreurs sur des noms de famille ou des données. Je découvre l'ensemble de ce dossier. Néanmoins, nous avons préparé la réunion de ce soir avec l'ensemble des membres de la Commission en allant le plus loin possible dans l'éclairage des questions qui concernent le développement économique et la filière industrielle.

Une présentation très rapide. Premièrement, un point d'étape du débat : nous sommes au 43^{ème} jour sur 100. Les 100 jours du débat peuvent être discutés – Napoléon a assez mal fini ses 100 jours, au 43^{ème} il était encore sûrement dans une forme d'euphorie. Au 43^{ème} jour, nous ne sommes peut-être pas dans l'euphorie mais nous avons le sentiment que le débat, déjà, a produit un certain nombre de choses, avance, produit des réactions, l'émergence d'idées, de nouvelles choses ; à chaque fois notre Commission entend et retient un certain nombre d'éléments qui nous permettront ensuite

d'élaborer le compte rendu du débat que nous vous livrerons à l'issue du débat. Je ne le détaille pas, vous voyez les chiffres indiqués sur le côté. Nous avons un succès important sur Facebook mais au-delà de cela, vous voyez aussi la diversité des outils mobilisés pour permettre à tous de s'exprimer de différentes manières, par différents canaux, pour être concrètement entendus par l'ensemble des parties prenantes.

Dans cette diversité, trois grandes réunions publiques sont prévues, deux conférences-débats, quatre ateliers thématiques.

Je dirai un mot sur la prochaine réunion publique, elle sera importante, elle se déroulera à Dieppe le 25 juin. Elle est essentielle puisque c'est la réunion du point d'étape à un peu plus du mi-débat ; on fera un premier bilan sur l'ensemble des arguments et des questions qui ont été soulevées.

Je vous invite évidemment aux réunions qui viennent, notamment le 12 juin à Dieppe : un atelier thématique sur les activités et pratiques en mer ; le 18 juin, sur le projet de territoire.

D'autres outils sont utilisés, d'autres canaux aussi – ceux qui ont assisté à des réunions les connaissent – notamment un effort très important pour aller vers le grand public et faire entendre sa voix en recueillant auprès de lui dans des débats mobiles ses avis, ses perceptions du projet et du territoire.

Je voudrais faire un point sur un outil prévu dans le dispositif de débat : les auditions d'acteurs. Dès à présent, la Commission souhaiterait vous inciter à réfléchir à des cahiers d'acteurs : un dispositif qui permet d'écrire en quatre pages, à peu près, une position argumentée sur le projet, son opportunité, ses objectifs, ses caractéristiques. On proposera à l'ensemble des acteurs qui produiront cela d'aller un peu plus loin et de participer à des séances d'audition où ils auront la parole pour exposer leurs arguments, leurs points de vue, leurs contre-projets, leurs projets alternatifs, ce qu'ils voudront ; et d'avoir le temps ensuite de confronter ces positions avec le public au sens plus large.

Je vous invite vraiment à aller voir l'exposition itinérante, elle est à Dieppe en ce moment ; et le site Internet qui est assez complet, qui permet toute une série de prises de parole et d'expressions et de garder la trace de l'ensemble des échanges.

Je souhaiterais faire un rappel des règles du débat public. Il est organisé par une Commission de six membres. Je suis nouveau mais les cinq membres qui m'accompagnent sont là depuis le début du débat :

- Clément Mabi,
- Aline Guérin,
- François Thomas,
- Barbara Serrano,
- Jérôme Favrel.

Nous avons la charge de donner la parole et la faire entendre. Les règles du débat sont relativement simples. Donner la parole signifie que l'on respecte la parole des autres et on écoute ce qui est dit, sans préjuger de qui est la personne, de ce qu'elle représente, etc. La parole est sacrée, ce que vous dites est véritablement ce que l'on cherche à écouter.

Pour qu'il y ait une équivalence de traitement entre tous – point essentiel du débat public – les intervenants à la tribune sont limités à 7 minutes de parole, nous serons assez fermes sur cette question. Ensuite, pour ne pas trop déborder sur le temps final de la réunion, chacun essaiera de parler pendant 3 minutes au maximum.

Nous vous demandons de vous présenter lorsque vous parlez, c'est important pour l'enregistrement, la captation et les traces de ces échanges.

Nous aurons trois séquences, un peu denses. Le sujet est très large et dépasse de loin l'aire directe d'influence et d'installation du projet. Nous avons scindé la réunion en trois grandes parties :

- ✓ L'éolien en mer, quelle politique industrielle et combien de créations d'emplois ?
- ✓ Quelle place pour les PME régionales ?
- ✓ Comment se préparer ? Quels dispositifs d'accompagnement peuvent être mis en place sur le territoire ?

A chaque fois, on essaiera d'aller au fond des arguments, au fond des questions. Il y a déjà des controverses sur ces points-là. Des membres du public, des acteurs, ont posé des questions dans le cadre des réunions précédentes et on rappellera ces questions pour que les intervenants tentent d'y répondre.

Je vais dépasser les 7 minutes pour vous dire qui je suis (on m'a demandé de le faire). Je travaille sur les questions de participation depuis très longtemps, j'ai travaillé dans le cadre d'une Commission du Débat Public sur le projet d'extension du port de Port-la-Nouvelle. Je ne suis pas Normand, mais Marseillais. Je suis également enseignant sur les questions de paysage et chargé au sein de la Convention d'Aarhus, une convention internationale qui est d'ailleurs pour partie responsable du fait que nous soyons là ce soir pour débattre d'un projet qui impacte l'environnement. Je suis en charge au sein de cette convention, à l'ONU, des questions de participation du public dans les négociations internationales.

Je vous remercie de votre attention. Nous démarrons la première séquence. Le principe est relativement simple. On a demandé à un membre de la CPDP de faire un premier état des lieux du questionnement sur ce sujet. Le premier est : l'éolien en mer, quelle politique industrielle et combien de créations d'emplois ? Il faut rassembler quelques données et surtout aller chercher les différentes questions que les participants au débat ont déjà posées. Deux ou trois intervenants prendront la parole chacun pendant 7 minutes, puis on ouvrira les échanges avec le public.

Je vous remercie.

Jérôme FAVREL, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Bonsoir. Pour cet atelier, nous avons commencé par faire faire une étude par le Cabinet 4C Offshore pour avoir une idée de l'emploi en Europe dans le domaine de l'éolien. Ce n'est pas l'éolien offshore uniquement, c'est aussi l'éolien onshore. Ils nous ont fourni ces quelques chiffres qui font ressortir la prééminence de l'Allemagne qui est notamment connue par ses grandes entreprises Siemens, Nordex, Enercon, dans le domaine de l'éolien ; le Danemark qui, même s'il est tout petit, par Vestas dans le cadre des turbines et par Dong (développement des projets) est très important dans ce secteur. Ensuite, l'Espagne avec Gamesa. Puis, apparaissent l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, avec des acteurs dont certains sont dans la salle, qui sont un peu plus petits.

On a aussi essayé de trouver une source pour donner une idée des classements des entreprises (c'est un peu ce que je vous ai redonné) où l'on retrouve les grandes entreprises. Cela permet de mettre en rapport des chiffres d'emploi et un tissu industriel.

Par ailleurs, on a voulu montrer l'état de l'éolien offshore en Europe, avec des chiffres que l'on va trouver sur les puissances installées et les puissances en cours d'installation, donc autorisées, à différents stades. Les projets français sont plutôt parmi ceux autorisés. On trouve 8 GW installés

actuellement, a priori en fonctionnement, et 56 GW. On voit donc une forte progression des projets dans le temps présent et à venir prochainement.

Pour cet atelier, nous avons souhaité rapprocher un certain nombre de questions qui avaient déjà été posées, que nous présentons ici.

- M. Xavier Guillet, le 20 mai, sur le site Internet, sur la part du « made in France » dans le projet.
- Une question de M. Olivier Becquet du CRPMEM de Haute-Normandie sur les emplois, notamment entre ce qui avait été présenté dans le cadre du premier appel d'offres du premier projet et celui de maintenant, et la comparaison des chiffres : on passe de 15 000 à 6 000, à 3 000. Je pense que ces chiffres seront mis en perspective, je pense, dans la soirée.
- Mme Catherine Boutin, du Collectif PULSE, demande : compte tenu des difficultés économiques et des licenciements chez Areva (maintenant Adwen) aura-t-on vraiment de nouvelles usines, tel que proposé ?
- M. Roland Caron, dans la réunion d'ouverture du 4 mai, reprenait les propos de M. Pain de la DGEC, puisque M. Pain présentait aussi les projets français dans l'éolien offshore comme une opportunité de positionner les industriels français non seulement sur le marché local, mais aussi sur le marché européen et mondial.

Ces introductions permettent d'ouvrir les discussions. Je passe la parole aux différents intervenants. Je vous remercie.

SÉQUENCE 1

L'éolien en mer, combien de créations d'emplois ?

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. L'objectif de la première séquence est d'essayer de connaître le nombre d'emplois pouvant être créés en France à moyen terme en prenant en compte ce qui est perçu comme un retard dans l'industrie française dans ce secteur et en faisant un peu l'état des lieux de cette question.

Concernant la politique industrielle, il ne s'agit pas seulement d'emploi, il s'agit bien pour permettre ces emplois de structurer une filière, ce qui suppose une politique coordonnée des initiatives des acteurs publics et privés. Cette filière est sans doute dépendante pour partie des perspectives de développement, par définition incertaines, de l'éolien offshore à l'échelle européenne.

Pour illustrer cette question, nous aurons deux intervenants. M. Kavafyan sera le premier, puis ce sera Marc Théry qui malheureusement n'a pas pu être présent ce soir mais qui sera présent via une vidéo.

M. Kavafyan, vous représentez le groupement Adwen qui est partenaire du porteur de projet et du maître d'ouvrage. Vous êtes le partenaire technologique du groupement. Une majorité du personnel d'Adwen est située en Allemagne et en Espagne, quelles sont les perspectives d'emploi en France ? On annonce un certain nombre de points, notamment la création de 750 emplois qui dépendent très concrètement de votre groupement sur Le Havre. Comment ces chiffres ont-ils été établis ? De quelle manière sont-ils pérennes ?

Areva est un peu sous le feu de l'actualité, depuis hier soir, peut-être pourrez-vous replacer le développement de l'éolien offshore dans la stratégie globale et dans la restructuration globale du groupe ? Je vous remercie.

Philippe KAVAFYAN, Directeur France Eolien en mer - Adwen : Je prendrai d'abord la casquette de président du Pôle offshore au Syndicat des énergies renouvelables pour replacer dans le contexte le plan industriel dont nous allons parler. Les deux appels d'offres, les six projets attribués, c'est une ambition de création de 10 000 emplois à l'horizon de 2020 sur l'ensemble du littoral français, sachant que ces créations d'emplois sont associées non seulement aux turbines ou à la maintenance des turbines qui est le scope d'Adwen que je représente ce soir, mais aussi aux autres éléments de valeur ajoutée dans un projet, c'est-à-dire les fondations, les câbles, la logistique et les activités de maintenance et d'exploitation. 10 000 emplois à l'horizon de 2020 nous semblent tout à fait réalistes quand on compare à notre expérience en Allemagne où pour 1 000 MW installés aujourd'hui, la part des 138 000 emplois cités auparavant, pour l'éolien en mer, est 19 000. Cela valide tout à fait cette ambition, à notre avis.

Adwen reprend l'intégralité des engagements d'Areva dans le contexte des appels d'offres en France. Adwen, c'est l'alliance de deux fortes expériences, pour la technologie de l'éolien en mer chez Areva, développée depuis 2004 à terre, installée en mer depuis 2009. Aujourd'hui, avec 630 MW installés en Mer du Nord allemande, nous avons la plus forte base installée de machines de taille supérieure à 5 MW. L'autre expérience considérable est celle de Gamesa, nom éminemment connu dans l'éolien terrestre, 30 000 MW installés. La combinaison de ces deux expériences nous rend confiants dans la capacité que l'on aura à développer une machine de 8 MW et nous avons d'ores et déjà le deuxième pipeline européen.

Nous avons déjà entamé la création de la filière en France, et il y a déjà des réalisations concrètes dans le domaine de l'innovation. On parle de « rater le train » dans certaines questions, nous n'avons pas du tout de complexes, en tout cas avec les ingénieurs qui travaillent au Madrillet, pas loin d'ici ; il y a des éléments de modélisation dans l'aérodynamisme de tout premier niveau mondial.

Une autre réalité nous rend confiants dans notre capacité à être présents sur le marché européen : la coopération que nous avons entamée en 2012 avec les concepteurs et fabricants de fondations STX, et l'optimisation du couplage entre une turbine même de grande dimension, de 8 MW, avec des fondations de jacket, nous a permis de conduire à des économies sur à la fois le mât et la fondation.

Donc, deux messages : des machines de plus grande puissance permettront de réduire les coûts ; l'optimisation et la coopération entre les différents acteurs seront la clé de la réduction des coûts. Les Français sont déjà présents, leurs compétences associées à des partenaires étrangers sont déjà reconnues. Ardemal*, la modélisation que vous voyez, c'est entre l'université de Delft en Hollande, le centre du Madrillet et l'équipe d'ingénierie (notre représentante est présente dans la salle).

Nous pouvons tenir notre rôle d'entraîneur de filière parce que nous avons une expérience en Allemagne, donc nous avons en premier lieu offert aux entreprises françaises une visibilité et même un accueil au sein de nos usines ; nous avons fait plusieurs journées fournisseurs, plus de 120 chefs d'entreprise français sont venus découvrir concrètement ce qui se fabriquait dans nos usines et nous avons fait systématiquement le recensement des compétences en France. Sur 685 entreprises rencontrées, 196 sont sur le territoire des régions normande et picarde, qui sont de loin les premières régions. Dès 2015, nous sommes en discussion avec des entreprises qui ne sont pas toutes de grande taille. Des PME - j'espère que certaines d'entre elles sont présentes dans la salle - sont aujourd'hui en consultation, pour fournir des composants qui serviront à l'assemblage de machines sur le prochain projet en Allemagne.

Donc, deux messages : engager les sociétés françaises, identifier les compétences, et elles sont là, et surtout offrir, plutôt que les champs français, des opportunités dès aujourd'hui.

Les usines, bien entendu, sont la partie visible de l'iceberg. Six usines, dont cinq au Havre pour Adwen et ses partenaires. C'est plus que six usines : la compétitivité, être au rendez-vous pour demain être dans la course en Europe, c'est aussi l'excellence logistique, l'intégration logistique. Et c'est pour cela qu'au Havre, il y a plus qu'un projet industriel de quelques usines, c'est en fait l'association de partenaires, des composants principaux et d'Adwen pour faire une base logistique qui nous permettra d'être plus efficaces pour embarquer les équipements et les livrer directement sur le site.

Où en sommes-nous dans le projet ? Vous avez certainement lu dans la presse que l'autorisation du Ministère pour passer le projet de Saint-Brieuc à la 8 MW vient d'être confirmée, ce qui nous donne aujourd'hui les éléments nécessaires pour valider notre hypothèse qui était que le plan industriel du Havre partirait sur une base 8 MW. Nous avons fait les études géotechniques, nous sommes en train de sélectionner un architecte maîtrise d'œuvre, et si vous allez sur le site CCI Business, vous verrez que l'on a lancé un AMI pour l'outillage de la 8 MW. Donc, ici, on est sur un objectif fabrication 2018 qui nous permettra de servir les champs français.

Etienne BALLAN : Je vous remercie beaucoup. Dans le sujet qui nous occupe, nous risquons d'avoir un certain nombre de sigles, je commence déjà à ne pas comprendre certains. Vous avez parlé d'un AMI à la fin, de quoi s'agit-il ?

Philippe KAVAFYAN : Appel à Manifestation d'Intérêt. Cela veut dire que l'on donne des spécifications et les sociétés qui peuvent fournir ce genre d'outillage sont appelées à se manifester. Comme cela, on peut travailler avec elles.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. C'est une façon aussi de donner la consigne à l'ensemble de nos intervenants qui suivront : expliciter au maximum les sigles.

François THOMAS, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Je me permets de reprendre une question qui avait déjà été évoquée et qui l'a été tout à l'heure sur l'opportunité de construire cette usine du Havre compte tenu de votre capacité à réemployer des personnes qui auraient été licenciées.

Etienne BALLAN : Cela complètera la présentation, puis nous passerons à l'intervenant suivant.

Philippe KAVAFYAN : Je ne sais pas de quelles personnes licenciées vous parlez, il y a des situations très différentes. Je représente Adwen, nous avons eu une situation avec le plan de charge en Allemagne qui nous a amenés à adapter les effectifs en production. Grâce au projet Wikinger nous n'avons pas eu à licencier. Pour Adwen, il n'y a pas eu de licenciements donc je ne suis pas sûr de comprendre la question.

Etienne BALLAN : C'est effectivement la reprise d'une question posée par une participante. Nous irons éventuellement plus loin sur ce sujet.

Le deuxième intervenant n'est pas là mais nous avons vraiment essayé d'obtenir la présence d'un représentant de l'Etat pour qu'il nous expose comment l'Etat envisage le développement de cette filière industrielle. L'Etat est évidemment un acteur majeur de la question de la politique industrielle, on en parle beaucoup au niveau national. Malheureusement, cela n'a pas été possible. Nous essaierons à nouveau d'interroger les services sur cette question pour que vous disposiez du point de vue de l'Etat sur son soutien ou en tout cas les modalités de son soutien au développement de cette filière industrielle.

Le troisième intervenant est M. Marc Théry, consultant en stratégie territoriale d'énergie ; il n'est pas là non plus. Il avait beaucoup de choses à dire et nous avons souhaité lui permettre de s'exprimer par une vidéo. Il a une expérience relativement longue dans les questions de développements de projets énergétiques sur les territoires et il est responsable de la rédaction d'une lettre d'information qui s'appelle « Territoires énergétiques » - avec éthique à la fin, dans le sens philosophique du terme. Nous l'écoutons, puis nous passerons à l'échange et à la discussion.

Marc THÉRY, consultant en stratégie territoriale d'énergie (intervention vidéo) : Bonsoir Mesdames et Messieurs, je regrette beaucoup de ne pouvoir être avec vous ce soir à Rouen pour ce débat sur le parc éolien offshore de Dieppe – Le Tréport, plus particulièrement sur le sujet d'une filière industrielle de l'éolien en mer, en France et en particulier en Normandie.

Je suis un vieil ingénieur, j'ai commencé à travailler en 1976, juste à la fin des Trente Glorieuses, dans une entreprise qui s'appelait la Compagnie Electro-Mécanique. Cette société qui comptait 15 000 personnes fabriquait du gros matériel de production d'électricité et notamment des turboalternateurs. Je l'ai quittée l'année suivante parce qu'on commençait à faire du mécano avec les sociétés de ce domaine-là, notamment l'EDF et le gouvernement, ce qui fait qu'aujourd'hui, 40 ans plus tard, les trois groupes qui travaillaient dans ce domaine en France, qui étaient la Compagnie Electromécanique, le groupe Empain-Schneider qui comprenait également Creusot-Loire et Jeumont, et la Compagnie Générale d'Electricité qui comprenait la Société Alstom, ont disparu, se sont divisés, se sont répartis et il n'en reste plus rien après beaucoup de déconvenues, de licenciements, etc.

Comment prétendre aujourd'hui construire une activité économique et technologique majeure avec un mécano étatico-administratif auquel nous assistons depuis quelques années, par le biais d'appels à projets, d'appels d'offres, sur l'éolien offshore ? Honnêtement, en partant de zéro, face à une concurrence qui depuis 30 ans avance progressivement, pour passer de zéro à aujourd'hui 10 MW c'est extrêmement difficile, surtout que l'on procède un peu de bric et de broc puisque les deux sociétés qui sont aujourd'hui en lice en France : Alstom et Areva, ont essayé de bâtir une compétence et une filière industrielle à partir d'acquisitions de sociétés, notamment Alstom a racheté la société Ecotecnia, le deuxième espagnol mais très loin derrière le premier, Gamesa, puisqu'avec Ecotecnia Alstom détient à peu près 2 % du marché mondial des éoliennes alors que le n° 1 mondial en détient 40 % et des groupes sont au-delà de 20 et 30 %. Areva a acquis une toute petite société, qui était une start-up, qui s'appelle Multibrid et qui produit à Bremerhaven en Allemagne, donc qui n'est pas du tout installée en France pour le moment. Ceci, dans des groupes aujourd'hui extrêmement fragilisés puisqu'aussi bien Alstom qu'Areva vont mal et sont en train de se vendre « par appartement ». Areva, c'est public, cela a paru largement dans la presse, on sait que les morceaux d'Areva sont à vendre et un peu en prévision, Areva a conclu avec son concurrent et allié, Gamesa, une joint-venture basée en Espagne et il est fort probable que la totalité de la joint-venture sera revendue à Gamesa à terme et rapidement.

Deuxièmement, Alstom est également dans une logique de dépeçage et va vendre (c'est en cours ou c'est imminent) toute son activité production d'électricité, d'équipement de production d'énergie, au groupe américain General Electric qui, comme chacun sait, n'est pas vraiment basé en France même s'il a beaucoup d'activités en France, qui sont l'objet de rachats, du dépeçage, des entreprises dont on a parlé tout à l'heure.

La question est : est-il possible de passer de rien à tout de suite des machines qui doivent fonctionner pendant 20 à 30 ans, à 6 ou 8 MW, qui sont celles que l'on nous propose aujourd'hui ? Le passé ne milite pas en faveur de cela, notamment le passé d'Areva puisqu'à la fin des années 90, avant qu'il ne s'appelle Areva, le groupe avait déjà essayé de se lancer dans l'éolien. La filiale Jeumont Industrie avait lancé une machine qui s'appelait J48, qui était très innovante et superbe, mais faute d'y croire et faute de persévérance, c'est tombé, la machine a connu des désastres techniques et évidemment économiques.

Deuxièmement, chez Alstom le développement de la machine Haliade 150 reposait sur la collaboration avec la société Converteam qui faisait toute l'électronique de puissance et tout le pilotage, qui a beaucoup de savoirs là-dedans. Cette société a été vendue il y a quelques années à General Electric. Comme c'était un concurrent, elle a cessé de collaborer avec Alstom, qui a dû bricoler pour faire quelque chose. Ils vont se retrouver dans le même groupe donc cela devrait fiabiliser.

Troisièmement, même des gens qui ont beaucoup d'expérience ont des déconvenues très importantes : des parcs ont été installés au large de la Hollande, plusieurs centaines de machines, qui ont un problème de fondations et sont en train de prendre de la gîte.

Je voudrais évoquer aussi le passé des promesses gouvernementales et industrielles, par exemple le passé récent d'ArcelorMittal, vous savez ce qu'il en est advenu, l'aciérie a fermé, un tas de choses se sont terminées. Il restera de grosses miettes en France, mais ce sont de grosses miettes non délocalisables et non exportables, comme par exemple la fabrication des tours. Enfin, cela ne sera donc pas exportateur. Donc, les belles promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Je voudrais enfin indiquer que pendant que l'on bricole sur l'éolien offshore, on gâche la première ressource d'énergie renouvelable que nous avons en France : l'éolien terrestre dont nous n'exploitons aujourd'hui qu'à peine 10 % du potentiel de la France et qui produit l'électricité trois fois moins cher que l'éolien offshore. Ceci est honteusement caché aux Français et aujourd'hui avant de s'occuper de lancer des filières hypothétiques on ferait beaucoup mieux de s'occuper de l'éolien terrestre où il y a beaucoup de choses à faire.

Etienne BALLAN : Je remercie les deux intervenants. M. Théry est en ligne, vous pourrez l'interroger si vous le souhaitez, il pourra aussi demander la parole dans le cadre du débat.

Vous avez deux exposés relativement contrastés, dans le ton, dans les champs aussi qu'ils couvrent, et dans le point de vue qu'ils développent. La parole est à vous pour des éléments complémentaires de précisions ou des réactions.

Echanges avec la salle

Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-président de l'agglomération du Havre et Conseiller régional de Haute-Normandie : Je vous remercie d'avoir changé d'échelle d'une certaine façon, et en même temps changé de thématique – les deux sont liées – en abordant une thématique importante du débat qui est celle de la création d'une filière industrielle autour de l'éolien en mer.

Pour Le Havre et pour toute la région Normandie, ce projet est d'intérêt majeur. On l'a entendu, ce sont cinq usines sur Le Havre, 750 emplois directs. Quel territoire, quelle région ne rêverait pas aujourd'hui en France d'avoir un projet de création de cinq usines, cinq établissements industriels nouveaux, avec plusieurs centaines d'emplois à la clé ?

Je voudrais témoigner ici de la mobilisation de toutes les forces territoriales du Havre, derrière ce projet. Je parle de la ville du Havre, de l'agglomération du Havre que je représente, mais je crois aussi pouvoir parler de la CCI du Havre, de l'Estuaire de la Seine et du Grand Port Maritime du Havre. C'est un projet de coopération, c'est évident, puisque l'on est sur le domaine portuaire, et ces institutions sont en train de travailler à la rédaction d'un cahier d'acteurs commun qui vous sera transmis, j'espère, bientôt.

Ce sont 50 hectares libérés que vous avez vus en image de synthèse, cela veut dire déménager toutes les activités qui s'y trouvent, et ce déménagement a commencé. Cela veut dire préparer le terrain

pour accueillir ces usines, et la préparation du terrain a commencé. Cela veut dire renforcer les quais (on a parlé d'études de quais), ces études sont en cours, il y en a déjà eu et d'autres sont actuellement en cours. Ce terrain est d'un seul tenant, ce qui à ma connaissance est une différence avec un grand pôle de l'éolien en mer qui se trouve en Allemagne où les sites sont séparés. Ce que je vous dis n'est pas neutre parce qu'en matière d'organisation et de logistique des gains de compétitivité sont sans doute importants et sont envisageables dès lors que l'on a libéré un terrain. Vous avez peut-être vu que c'était en eau profonde, à l'entrée du port, très facilement accessible, pour les activités de transport et donc d'installation de ces parcs, dont le parc du Tréport.

C'est donc un grand projet industriel et logistique pour Le Havre et pour la région ; 200 entreprises ont marqué leur intérêt en Normandie. L'intitulé de cette réunion est « Vers une filière industrielle ? », nous considérons au Havre que l'on a la possibilité de créer ici et en Normandie une filière industrielle d'excellence, une filière industrielle extrêmement compétitive, ce qui n'a de sens qu'à partir du moment où il y a plusieurs parcs. Le parc du Tréport fait partie des trois parcs qui étaient nécessaires pour avoir cette ambition, mais derrière il y a des parcs en Grande-Bretagne pour lesquels le pôle havrais est très bien placé. Derrière, s'ouvre aussi toute la perspective du développement global et général des énergies marines.

Voilà pourquoi le territoire du Havre est extrêmement mobilisé derrière ce projet.

Etienne BALLAN : Je vous remercie beaucoup pour cette intervention ; il n'y avait pas vraiment de question, mais un point important que vous avez évoqué notamment à la fin, la création de ces usines est aussi rendue possible par plusieurs projets. Ce parc dont nous parlons est le premier ou l'un des premiers mais derrière, d'autres projets assureraient un avenir à ce site, si j'ai bien compris.

Patrick DOMENGET (Montivilliers) : Bonsoir. Montivilliers fait partie de l'agglomération havraise. J'interviens après M. Gastinne et je complète son intervention. Le soutien à ce projet industriel dépasse largement les élus et les milieux économiques. Je pense que d'autres acteurs dans la salle s'exprimeront et montreront que le soutien est beaucoup plus large. Il y a aussi la population, pour autant qu'on puisse la mobiliser sur ces sujets, et tout le monde associatif, je tiens à le souligner.

Première question : suite aux bonnes nouvelles de cette semaine pour Adwen avec Saint- Brieuc, pourrions-nous en savoir un peu plus sur les perspectives à court, moyen et long terme, de dépôt de permis de construire, de validation finalement de ce projet sur Le Havre, etc. ? Il faudrait que nous y voyions un peu plus clair pour que ces questions d'emplois, de créations, etc., soient vraiment bien ciblées et pas simplement sur un document de synthèse en 3D.

Deuxième question : je réagirai plus à l'intervention de M. Théry. Concernant la Jeumont, dans les années 90 il me semble qu'il y avait un problème de frein qui pénalisait cette belle machine, qui était lié à un manque d'intérêt du groupement de l'époque pour ce sujet. J'aimerais que les choses soient un peu précisées là-dessus.

Troisièmement, j'apprécie le soutien à l'éolien terrestre qu'a fait M. Théry aussi – ceux qui me connaissent comprendront pourquoi. Il me semble qu'il y a eu à un moment donné un rapport du Conseil d'Analyse Stratégique, donc un service de réflexion auprès du Premier ministre de l'époque, qui a analysé la question posée et a considéré que sur l'éolien terrestre c'était difficile de lancer des choses aussi ambitieuses que celles dont on parle ce soir pour l'éolien maritime et que donc il fallait se concentrer sur l'éolien maritime. J'aimerais qu'il y ait aussi des réactions là-dessus.

Un dernier point sur l'éolien terrestre : je tiens à souligner que même s'il n'y a pas de turbinier français, ce n'est pas prévu dans le rapport du CAS dont je parlais (j'ai vu des collègues picards dans la salle), la région Picardie, sur tout ce qui est éolien terrestre, s'est particulièrement bien mobilisée et a amené à une création d'emplois extrêmement importante. Je tenais à le dire.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Je vous propose un point, M. Kavafyan, sur la question de Saint-Brieuc, si vous avez des éléments. Il y a une question très précise. Eventuellement, sur les autres questions ensuite.

Philippe KAVAFYAN : La décision du Ministère d'autoriser le passage à la 8 MW donne les conditions que nous souhaitons, c'est-à-dire que nous faisons l'hypothèse que le plan industriel du Havre se fera sur une technologie 8 MW pour servir l'ensemble des champs français. C'est une bonne nouvelle, c'est une hypothèse sur laquelle nous travaillons déjà depuis quelques mois.

Pour répondre à votre question sur le calendrier, la prochaine étape pour nous est la sélection de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre, cela nous permettra de formaliser et compléter les dossiers pour le dépôt de permis que nous visons à la fin de l'année. L'objectif pour nous reste une mise en fabrication en 2018 dans l'hypothèse que les premières machines de 8 MW livrées en France seront pour Saint-Brieuc en 2020.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Nous allons peut-être transmettre à M. Théry la question très technique sur le frein pour qu'il réponde éventuellement. Vous avez aussi lancé un appel aux collègues picards pour qu'ils illustrent concrètement l'existence ou non de cette filière, sur quelle partie de la fabrication de l'éolienne elle s'est développée. Un dernier point qui s'adresse à Adwen en particulier : vous avez indiqué que vous étiez l'un des producteurs, en tout cas sur l'éolien, il y a d'autres partenaires, pouvez-vous détailler un peu les entreprises qui sont déjà concernées et qui seraient en charge assez rapidement, dans le cadre de ces usines, de la fabrication d'une ou de l'autre partie de l'éolienne ? Les câbles ou autre chose, il y a aussi les questions de raccordement, bien sûr.

Philippe KAVAFYAN : Je vais lier votre question à celle du pourcentage du « made in France ». Dans l'identification des compétences que nous avons réalisée, les 685 sociétés rencontrées, quand on compare avec ce que nous fabriquons, c'est-à-dire l'éolienne (40 % de l'investissement dans une ferme éolienne en mer) il ne faut pas ignorer les 60 % (les fondations, la sous-station) parce que notre consortium travaille et nous travaillons en tant que concepteur de turbines avec le concepteur de fondations STX pour répondre au mieux aux exigences du client, et localiser en France la partie fondations.

Pour la partie qui nous concerne, nous avons identifié sur les 685 sociétés les compétences qui correspondent à 90 % des composants, en valeur. Nous avons un souci qui demeure sur les grosses fonderies. Cela veut dire qu'il est possible en France de fabriquer des composants et que les compétences existent ; cela ne veut pas dire que 90 % de tout ce que l'on va fabriquer sera nécessairement issu d'une société en France pour tout le marché européen. Nous sommes bien entendu dans une compétition internationale, c'est pourquoi nous engageons dès aujourd'hui des sociétés avec nous pour se familiariser avec les standards, les exigences, monter en compétence et être au rendez-vous de la qualité, de la compétitivité, et surtout être dans la course.

Nous y croyons. Pourquoi ? Je vais vous donner quelques noms. Rollix, société française qui fournit des couronnes d'orientation, est déjà présente sur le marché. Je vous ai parlé de STX pour les fondations, STX a fourni une sous-station qu'elle a déjà installée, au large des côtes anglaises. Plus près de nous, la société EREM présente ici est en consultation avec nous sur des composants de 5 MW qui serviront sur un projet en Allemagne dans les mois qui suivent. Donc, même si l'on ne parle pas de grosses entreprises on est dans le tissu industriel identifié, avec plusieurs candidats. Pour équilibrer entre les régions, je peux citer Apegelec et ACMH pour ne fâcher ni les Bas-Normands, ni les Hauts-Normands, ni les Picards. Ce sont trois exemples de sociétés avec qui nous discutons aujourd'hui, trois noms parmi les 685, mais le message que nous portons – les gens qui travaillent avec nous le savent – est qu'en se préparant, en montant en compétence, les sociétés françaises peuvent être au rendez-vous.

Etienne BALLAN : Merci. Nous prenons d'autres questions ou interventions.

Guillaume BLAVETTE, Collectif « Stop EPR ni à Penly ni ailleurs » : Bonjour. Je suis assez surpris d'avoir eu affaire ce soir à une intervention opposant deux formes d'éolien alors que les complémentarités sont évidentes. J'invite chacun à consulter le site du précédent débat puisque le débat portant sur le projet des Deux Côtes avait donné lieu à une évaluation de l'ensemble du tissu industriel français qui pourrait être intéressé par l'éolien en général. J'ai en mémoire la société Merlin Gerin qui était déjà très implantée. Si en France on n'a pas de turbiniers, il y a de l'excellence dans le domaine de l'électromécanique, qui travaille déjà avec les Allemands et les Espagnols. Je trouve que la présentation de M. Théry a été extrêmement réductrice parce qu'un vivier industriel existe dans notre pays, qui ne demande qu'à être partie prenante d'un projet – je dirai « local » parce que je suis normand.

J'ai une question à poser au Groupe Adwen. Lors du précédent débat public, nos conversations avec l'équipe Germa consistaient à dire : si l'on commence en France à fabriquer des turbines de 8 MW pour l'offshore, dans quelle mesure cela permettra-t-il de produire des turbines onshore puisque nous savons tous que l'éolien à terre va subir dans la décennie qui vient un saut technologique ? On passera de machines (je caricature pour aller vite) de 2 MW à des machines de 5 MW. J'attends de vous, industriels, que vous soyez capables de produire ici, à partir de la recherche et du développement qu'évoquait M. le Maire de Rouen, des efforts des deux Régions présentes au premier rang, ces équipements pour effectivement développer l'éolien terrestre, qui en Normandie est insuffisamment promu.

J'en profite pour lancer une petite pique à mon ami Claude Taleb : 16 % d'énergies renouvelables au SRCAE (Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie) ce n'est pas beaucoup, on attendait les 23 % de la part de la Région et de l'Etat. Je sais que cela a été dur comme arbitrage, mais si l'on a les usines ici, qu'est-ce qui empêche de mettre des champs avec de belles grosses éoliennes en Seine-Maritime, dans l'Eure et dans les trois autres départements qui vont nous rejoindre ? Merci.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Nous donnons la parole à M. Théry qui l'a demandée et notamment pour qu'il éclaire la question que vous venez de poser : y a-t-il conflit ou incompatibilité entre le terrestre et l'offshore ?

M. Théry, je vous laisse réagir sur les éléments que vous avez entendus, et on voulait vous questionner aussi sur votre façon, dans votre intervention, d'opposer (c'est ainsi que Monsieur l'a entendu) les deux filières.

Marc THÉRY : J'ai quatre ou cinq questions à la suite. Tout d'abord, je ne suis pas là pour casser l'ambiance et l'enthousiasme que je sens dans la salle. Je veux surtout dire que l'éolien est effectivement un domaine d'avenir et je voudrais éviter que l'on se fasse trop d'illusions, car le pire est l'enthousiasme qui est ensuite douché par l'échec. Avant de répondre sur l'opposition entre l'éolien terrestre et l'éolien offshore, je voulais revenir sur l'expérience que je n'ai pas prise ; non seulement on a analysé les causes de l'échec de l'éolienne Jeumont J48 et il y a une suite dont je vais vous parler tout à l'heure, mais c'était à titre d'exemple historique. Quand Jeumont (le groupe Areva) s'est lancé là-dedans, il y avait déjà des concurrents qui avaient développé des machines qui tournaient très bien ; Jeumont Industrie a voulu s'y lancer, les autres étaient passés à des machines de 500 KW et eux sont partis directement avec une 750 KW, la plus puissante, cela a été un échec, aggravé par le fait que le groupe Areva n'a pas fait preuve de persévérance. C'était juste un exemple pour vous dire que ce n'est pas une chose facile.

La question du dernier intervenant qui est de dire : quand on sera monté à 6 MW ce sera facile de descendre à 2 MW, ou quand on sera à 8 MW ce sera facile de descendre à 2 MW... Peut-être ! Mais c'est très difficile d'arriver à 8 MW. Je sais qu'Areva a déjà 600 MW d'éoliennes offshore installés,

mais à la limite je considère cela comme un risque inconsidéré. On ne juge pas cela au bout de 3 ans, mais au bout de 15 ans, et c'est une des raisons pour lesquelles un groupe comme General Electric aujourd'hui (c'est une question stratégique par rapport à Alstom qui arrive avec ses éoliennes Haliade) est très réticent à entrer dans le marché parce qu'il estime qu'il y a beaucoup de plâtres à essayer et il préfère que ce soient d'autres qui le fassent. Je vous exprime cela en tant que rationalité, démarche industrielle, de quelqu'un qui a quand même eu quelques expériences. J'ai notamment travaillé sur des projets dans d'autres domaines, mais assez avancés.

Sur l'opposition entre l'éolien terrestre et l'éolien offshore, plutôt que de voir la continuité de l'éolien offshore en commençant par le plus difficile et en allant vers le plus facile, la continuité naturelle est plutôt dans le sens : on part du plus facile (des éoliennes plus petites, terrestres) pour aller vers du plus difficile, à un moment donné.

D'autre part, ce n'est pas la filière industrielle qui est en cause mais c'est une rationalité énergétique française, le gisement terrestre est beaucoup moins coûteux à exploiter que le gisement maritime. Le gisement terrestre aujourd'hui produit entre 50 et 80 euros par MWh alors que l'éolien offshore est au-dessus de 200 euros.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Si je comprends bien, vous contestez assez fortement le choix dont Monsieur parlait, c'est-à-dire celui proposé par le CAS, qui était d'aller plus vite et plus fort sur quelque chose d'immédiatement plus impactant en termes de production, peut-être au détriment (parce qu'il y a peut-être plus de difficultés, c'est à voir) du développement du terrestre. Deux visions s'opposent assez clairement, M. Théry considère qu'il vaut mieux avancer progressivement alors que le choix dont on parle ici est plutôt un saut. Il s'agit de passer un cap, en puissance par éolienne et en puissance globale sur un parc.

Sophie RENAULT (Rouen) : En matière de risque inconsidéré dans le domaine de l'énergie, il me semble que le nucléaire est de loin devant puisque tous les réacteurs français sont fissurés. Je voudrais savoir, en tant que maman et grand-mère, combien d'éoliennes dans l'espace et dans le temps peuvent être construites pour remplacer un à un tous ces réacteurs en Normandie. Si j'ai bien compris le calcul, il faut 15 000 MW pour couvrir les besoins de la population normande (Normandie réunifiée).

Matthieu MONNIER, France Energie Eolienne : Bonjour. Nous regroupons les industriels de l'énergie éolienne, 90 % des éoliennes installées en France et 85 % des éoliennes exploitées.

Je voulais réagir aux propos de M. Théry, qui me surprennent un peu : opposer l'éolien terrestre et l'éolien offshore. Chez nous, nous regroupons les deux et nous sommes très contents qu'il y ait les deux. Mon seul point d'accord avec lui est qu'il n'y a pas assez d'éolien terrestre en France – ce n'est pas tellement le sujet aujourd'hui.

Vos chiffres mentionnaient 11 000 emplois en mai 2015 ; nous en dénombrons 10 840 fin 2013 (on les a comptés). Ces emplois ne concernaient que l'éolien terrestre, ils sont dus à l'exploitation de l'éolien terrestre en France où effectivement tous les segments de la chaîne de valeur ne sont pas représentés.

Aujourd'hui, le renforcement de la structuration industrielle par des parcs éoliens en mer est une chance formidable pour les territoires en France, pour avoir tous les segments de la chaîne de valeur, par l'implantation d'Adwen. On a quand même des entreprises, des PME, des ETI, qui fabriquent des fondations, qui fabriquent beaucoup de composants en France, c'est justement parce que ces turbinières s'installent en France que l'on peut avoir encore davantage d'emplois. Ces usines attirent d'autres investisseurs, par exemple on ne parle pas des pales d'éoliennes, on va peut-être faire venir des investisseurs grâce à cela aussi.

Donc, la concentration en emplois pour l'éolien offshore est beaucoup plus forte, on peut en attendre davantage. Vous pouvez compter sur nous pour dénombrer les emplois puisque ce sont souvent les retombées socio-économiques qui sont demandées. Nous avons fait un Observatoire de l'éolien, nous avons demandé à la CPDP de pouvoir le mettre en ligne. Nous l'avons lancé l'année dernière, nous allons le poursuivre et faire des segments relatifs à l'éolien offshore et à tous les aspects de recherche et développement, et de formation, de maintenance, etc. Donc, je pense que M. Théry s'égare un peu, surtout lorsqu'il dit que c'est parce qu'il y a des capitaux étrangers en France que ce n'est pas bien.

Rappelons que l'alliance d'Areva avec Gamesa ouvre des perspectives intéressantes au niveau européen, au niveau mondial, de la même manière pour Alstom et General Electric. General Electric crée peut-être beaucoup plus d'emplois que certaines entreprises françaises en France. Merci.

Etienne BALLAN : Il n'y avait pas vraiment de question mais merci pour votre intervention. Il me semble que vous avez globalement validé les chiffres pour la France à peu près, du point de vue de ce que l'on a annoncé tout à l'heure. Nous sommes plus que favorables à votre proposition de mettre en ligne les données, puisque nous avons eu du mal à récolter les données, notamment concernant les autres pays européens. Donc, tout ce qui pourra nourrir le débat en termes de données est le bienvenu, c'est très clair.

Jacky LEBRUN, Président des CCI de Picardie : Cela fait déjà cinq ans que nous avons voté à l'unanimité dans nos Chambres de Commerce ce projet. Cinq ans après, cela s'est étoffé. Il est évident que le littoral picard sera le premier concerné – et nous serons à ses côtés – par les retombées économiques de ce projet. J'ai fait l'aéroport de Beauvais, on ne gagne un grand projet qu'à partir du moment où tout le monde a son travail et sa place dans des investissements tels que ceux que vous annoncez. Je suis également allé en Allemagne il y a un an avec vous ; j'ai déjà vu l'avance que Le Havre avait.

Je suis tout à fait heureux que la CCI du Havre soit impliquée à 100 %, mais je n'ai pas entendu, et je l'avais déjà dit à ce moment-là, les compensations que vous serez censés donner dans la région qui sera la plus concernée par les nuisances. Il faut quand même considérer toute la côte touristique, Le Tréport, etc. Il y aura certainement des gens qui auront besoin de compensations ; vous devriez déjà appâter ou consoler certaines personnes. Je vais aux réunions, il est évident que les pêcheurs s'inquiètent, les restaurateurs s'inquiètent, tous ceux qui vivent de ce tourisme s'inquiètent. Nous sommes là, nous, le monde économique, pour redresser la situation. En plus, nous sommes en plein mariage avec le Nord-Pas-de-Calais, il est évident que ce sera aussi dans la corbeille de mariés des discussions que l'on aura avec ces régions. Il va falloir que vous soyez très bons, que vous nous courtiesiez, parce que nous aimons bien avoir un tas d'avantages comme cela, pour faire pencher la balance du bon côté. Mais, sachez que nous sommes à vos côtés et que nous défendrons le projet puisque nous représentons le monde économique et c'est vraiment notre rôle.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Je vous propose de ne pas ouvrir la négociation tout de suite ici ; néanmoins, la question de la compensation pour les nuisances sera posée. On n'est pas tout à fait dans la question de la filière donc je voudrais que l'on revienne à la question de Madame, si vous avez une réponse. Il s'agit de savoir combien d'éoliennes (j'imagine offshore et à terre), de quelle nature, pour remplacer le besoin électrique qui est aujourd'hui produit par le nucléaire, sur l'ensemble des deux Normandie.

Philippe KAVAFYAN : RTE est le mieux placé pour vous répondre puisqu'il gère l'équilibre à chaque instant en France entre la production d'électricité et la consommation d'électricité, aussi bien par les industriels que par les particuliers. Ils savent très bien expliquer que l'on a plusieurs besoins en termes d'énergie, certains sont en fonctionnement de base, c'est-à-dire continu, et d'autres arrivent à certains moments de la journée. Par ailleurs, il y a plus de demande en hiver qu'en été à cause du

chauffage électrique. Pour toutes ces raisons, il n'est pas tout à fait souhaitable de remplacer nécessairement une technologie qui fonctionne en base, c'est-à-dire comme un tracteur, par quelque chose de prévisible (on peut avoir de très bonnes prévisions météo pour le vent) mais qui ne peut être commandé : on ne peut pas garantir si c'est du solaire ou du vent que l'on pourra fournir.

Cette remarque préliminaire étant faite, si vous voulez un ordre de grandeur de ce que représente le projet, 500 MW à pleine puissance, par rapport à des équipements au gaz ou des technologies nucléaires qui fonctionnent en continu, vous pouvez le comparer avec deux ordres de grandeur. Sur le projet du Tréport vous aurez en gros 500 MW, c'est-à-dire un tiers d'EPR, un quart du temps, et 250 MW la moitié du temps. Nos éoliennes tournent 90 % du temps mais ne sont pas toujours, en fonction du vent, à pleine puissance. Je vous laisse comparer et faire votre calcul car sur l'estrade, sans caleulette je ne vais pas vous répondre. Pour avoir un ordre de grandeur, vous remplacez des choses qui fonctionnent en base par quelque chose qui sera un quart du temps à 500 MW. Donc, il en faut.

Je rajouterai un élément : nous ne faisons pas d'opposition entre le terrestre et l'offshore. Dans l'exemple d'Adwen, je vous rappelle que nous « allions nos alliances ». Cette alliance est basée sur le mariage de deux expériences, dont une expérience très forte en terrestre. On s'appuie évidemment sur un tissu industriel de l'éolien terrestre, pour aller dans l'offshore. Il n'y a pas d'opposition. On s'appuiera évidemment sur la formation en Picardie pour les techniciens de maintenance, pour l'adapter à l'offshore. Il faut simplement se souvenir de deux choses quand on compare les coûts : aujourd'hui, à l'étranger, les coûts de l'éolien en mer baissent et à l'horizon de dix ans on sera en mer à des coûts deux fois inférieurs aux chiffres donnés par M. Théry. Donc, on a déjà une trajectoire en vue pour baisser les coûts. Je vous rappelle qu'en mer on produit deux fois plus qu'à terre. Si vous prenez la peine d'installer la même éolienne en mer, avec toutes les complications que cela représente, cela coûte un peu plus cher à installer mais cela produit deux fois plus.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. La question de Madame était, pour la simplifier : le parc que vous envisagez suffit-il à couvrir la demande d'électricité de la région normande ? Est-il inférieur, supérieur ?

Philippe KAVAFYAN : De mémoire, cela couvre la consommation de 750 000 personnes. Après, il faut comparer. Ce n'est peut-être pas la région, mais un département.

Eric STEFFEN, Directeur régional d'EGIS : Bonsoir, la société EGIS est une ingénierie nationale qui possède deux implantations en Normandie, une à Caen, une à Rouen. Je témoigne de mon plaisir d'entendre parler de ce projet, à deux titres. Le premier est personnel, j'ai commencé ma carrière à Dieppe et je suis tombé amoureux de cette superbe région, j'ai dû quitter Dieppe professionnellement. Entendre parler de son ancienne région d'adoption fait toujours plaisir. L'autre plaisir touche ma vie professionnelle. Je fais partie des ingénieries qui ont été consultées – M. Kavafyan, vous en parliez tout à l'heure – pour réaliser le parc de cinq usines sur Le Havre, et j'espère aller au bout de l'aventure à vos côtés. Quand je disais que j'avais deux implantations en Normandie, une à Caen et une à Rouen, sur ce genre de projet cela garantira environ 12 emplois à temps plein pendant 3 ou 4 années et rien que pour cela je serai fier de participer à ce projet.

Philippe PIRQUIN, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie : Il est vrai que les éoliennes offshore ou terrestres font partie des infrastructures. Aujourd'hui, alors que je milite pour un développement des infrastructures et surtout des investissements, je ne peux être que favorable, et toute la filière et toutes les entreprises de travaux publics ne peuvent être que favorables, à ce projet d'éoliennes en mer qui va créer de l'activité et de l'emploi pendant la période de construction. Il y a aussi l'avantage de la création de cette filière qui durera beaucoup plus longtemps et permettra l'accueil de nouveaux personnels, de nouveaux ouvriers, qui auront besoin

aussi de zones d'habitation. Il y aura un besoin de zones d'activité, d'infrastructures, qu'elles soient routières ou terrestres. Je ne peux donc être que favorable.

Vous avez tout le soutien de la Fédération des Travaux Publics. Nous interviendrons par écrit pour soutenir ce projet.

En revanche, je l'ai déjà fait mais je me permets d'insister, je voudrais attirer votre attention sur la construction des fondations. Vous devez évidemment chercher l'économie, mais il faut aussi trouver l'équilibre entre l'économie et l'emploi local. Par exemple, les fondations gravitaires pourraient permettre 600 emplois pendant 2 ans pour effectuer cette construction, feraient travailler des entreprises locales et aussi des fournisseurs de granulats locaux. Je me permets donc d'insister sur ce choix des fondations qui à ma connaissance n'est pas encore fait puisque vous êtes en train de l'étudier. Je pense que cet équilibre entre l'intérêt local et l'intérêt de la construction des éoliennes doit être regardé. Je vous remercie.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Nous arrivons à la conclusion de cette première séquence. Il me semble que l'on a pu identifier qu'il y a une trajectoire industrielle qui consiste à passer ce cap, faire un saut, et nous avons entendu M. Théry qui était critique ou en tout cas très dubitatif sur la capacité réelle de nos entreprises et surtout de la puissance publique à accompagner, réussir ce saut, au regard de l'histoire. Ce sera évidemment un axe intéressant pour continuer la réflexion.

Deux questions n'ont pas été tout à fait traitées : le nombre d'emplois. Le projet de 2010 a été mentionné, où les chiffres n'étaient pas les mêmes, vous avez donné un certain nombre de réponses mais en éclairant plutôt la partie qui concernait les 750 emplois sur le site du Havre, pas forcément plus globalement mais je ne vous redonnerai pas la parole, je pointe les questions, nous devons passer à autre chose. Le dernier point évoqué – il sera important d'y revenir – est la question du transport. Certains ont mentionné la possibilité de chantiers sur la côte anglaise et il restera sur le sujet de la filière industrielle, la question : ces objets-là sont-ils transportables ? Comment ? A quel coût ? Quel est le rayon d'action de votre future usine du Havre ? Je pense que vous avez envie de répondre mais je vais devoir vous frustrer un peu. En revanche, je propose au maître d'ouvrage de réagir de façon rapide à la discussion que l'on vient d'avoir.

Raphaël TILOT, Directeur du projet pour le Consortium maître d'ouvrage : Bonsoir à tous. Je suis ici avec une partie de l'équipe, entre autres Claude Midi qui est responsable du développement, Christophe Leblanc qui est responsable du développement local, de même que d'autres personnes de l'équipe sur des sujets techniques, des sujets environnementaux et d'autres sujets. Nous sommes là pour répondre à des questions, nous le ferons en toute transparence. Nous serons là aussi dans les semaines, les mois et les années à venir.

Avant de passer la parole à Claude Midi, je reviendrai rapidement sur deux sujets : les 6 000 emplois et la création d'emplois en France.

On a parlé brièvement de politique industrielle. Je reviens sur un point majeur pour bien comprendre ce projet. La France a fait un choix unique, différent de ceux faits par d'autres pays européens. La France a décidé dans ses appels d'offres concernant l'éolien en mer de mettre 40 % des points pour les offres sur le plan industriel. Les autres pays européens ont mis quasiment 100 % sur le prix. La France a voulu un gagnant qui va développer une filière industrielle nouvelle. C'est très important pour comprendre ce qui s'est passé. C'est un choix ambitieux fait par la France. On a répondu dans le cadre de ce cahier des charges, avec un plan industriel ambitieux. On a choisi un fournisseur de turbines, Adwen. On a fait un appel d'offres et préféré Areva-Adwen à d'autres turbiniens, et avec Adwen on a pris des engagements sur ce plan industriel très ambitieux se traduisant entre autres par la construction de ces six usines, et plus que cela. Adwen a pris des engagements envers nous.

Derrière Adwen on a Gamesa, Areva, ils sont relativement nouveaux dans l'éolien en mer, mais qui ne l'est pas ? C'est le tout début d'une nouvelle filière, 8 000 MW aujourd'hui, en 2020 peut-être 30 000 MW, peut-être plus. Les places sont à prendre. Gamesa, c'est 30 000 MW de terrestre, 10 générations de turbines, Areva c'est 600 MW installés. On a confiance dans la joint-venture, c'est un acteur solide.

Je passe la parole à Claude Midi. Merci.

Claude MIDI, Chargé du développement du projet : Pour aller vite, je vous invite à vous rapprocher du dossier du maître d'ouvrage qui résume et donne l'ensemble des éléments chiffrés.

Il faut bien comprendre, en termes d'emplois, qu'il y a plusieurs étapes.

D'abord, une étape de développement – la phase actuelle – qui est une phase d'étude dans laquelle nous sollicitons déjà, nous, maître d'ouvrage, un certain nombre d'entreprises locales. Nous avons aujourd'hui Mécanique Tréportaise, H2ION, Thomas Services Maritimes, autant d'entreprises qui contribuent aujourd'hui à la réussite de notre projet pour la phase d'étude et qui sont de la région.

Bien évidemment, l'étape de construction du parc passe par la fabrication des éoliennes, mais il y a aussi un tas d'autres fabrications, qui ne sont pas encore déterminées en termes de fournisseurs mais qui correspondent à un certain nombre d'emplois pour la fabrication des fondations, la fabrication des câbles et la fabrication de la sous-station.

Une fois que c'est fabriqué, il faut l'installer. La filière française a sans doute des choses à aller chercher en matière de capacités de bateaux pour aller installer en mer, c'est probablement une faiblesse. C'est cela aussi, construire une filière.

Enfin, la phase d'exploitation. Même si nous sommes à Rouen, quelques mots : 125 emplois ; quand on parle de 6 000 emplois, cela paraît peu, mais 125 emplois pendant 25 ans pour exploiter un parc, avec des emplois non délocalisables et directs, cela veut dire que tous ces emplois directs nécessitent des emplois indirects et des emplois induits. Tout cela fait que la moitié des heures de ce projet sont locales, non délocalisables, pour des personnes. Cette filière va se construire en mettant de la formation autour de cela, et en utilisant la capacité d'innovation des entreprises.

Etienne BALLAN : Merci. Nous allons parler des entreprises dans la deuxième séquence. M. Kavafyan, merci beaucoup. Je demande aux intervenants de bien vouloir venir à la table. Nous avons essayé de faire un point, à grande échelle, sur la politique industrielle ; nous allons maintenant passer à la réalité du tissu économique local normand et picard, aujourd'hui, dans cette filière naissante.

SÉQUENCE 2

Quelle place pour les PME régionales ?

Barbara SERRANO, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Nous vous proposons d'aborder dans cette séquence de manière spécifique comment cette filière industrielle pourrait s'inscrire dans le tissu économique régional, et surtout quelle place peuvent espérer occuper les entreprises locales dans ce projet.

Deux parcs éoliens en mer sont à l'étude, un en Haute-Normandie, un en Basse-Normandie ; des usines au Havre et à Dunkerque, un centre de R&D à Rouen, sont en projet. Il reste à savoir si les petites et moyennes entreprises de Haute-Normandie, de Basse-Normandie et de Picardie, et des régions environnantes, pourront bénéficier de ce projet.

Plusieurs questions ont déjà été posées à ce sujet au cours des réunions précédentes et au cours de nos débats mobiles.

La première est moins une question qu'une affirmation.

- ✓ Laurent Raynier* affirme : « *Les éoliennes seront faites et installées par des sociétés étrangères, Areva est en pleine déroute, la fabrication des éoliennes repose sur la fonderie qui est réalisée dans les pays nordiques* ». On aimerait avoir votre avis sur le sujet.
- ✓ François Robert affirme : « *Pour Dieppe et Le Tréport, cela n'apporte rien ou presque, tout est réglé pour Le Havre et pour Cherbourg* ».
- ✓ Enfin, une question de Xavier Guillet : « *Combien d'emplois locaux ce projet pourrait-il générer ?* ».

Aline GUÉRIN : Bonsoir. Pour répondre à ces questions nous aurons Claude Taleb, vice-président du Conseil Régional de Haute-Normandie. Ensuite, dans la logique d'un zoom plus local, Alain Brière, président de la Communauté de communes de Bresle-Maritime ; enfin, Robin Choquart, référent éolien dans une PME, Deny Fontaine, qui pourra nous dire comment les PME peuvent « entrer dans le train » (on a pris cette image).

M. Taleb, parlez-vous peut-être du point de vue de la Région Haute-Normandie, qui se positionne comme une terre d'énergies, avec plusieurs centrales nucléaires et l'industrie éolienne que vous souhaitez développer. Quelle politique mettez-vous en place pour garantir que de tels chantiers puissent vraiment bénéficier aux entreprises de Haute-Normandie ?

Claude TALEB, vice-président du Conseil Régional de Haute-Normandie : Bonsoir. Le Président Mayer-Rossignol m'autorise à vous dire que l'on n'est pas tout à fait sur les mêmes sujets, entre la filière nucléaire et celle qui nous intéresse ce soir. Il s'agit d'un projet clairement orienté vers l'avenir, d'un sujet pour lequel nous avons un modèle peut-être macroéconomique mais qui est relativement visible et qui se dessine, vis-à-vis duquel nous avons des défis très importants à relever. Le défi de l'ingénierie de formation, c'est un peu le sujet des échanges de ce soir, le défi de la R&D, etc., ce sont des sujets d'avenir. S'agissant de l'autre filière évoquée, l'actualité nous montre les incertitudes – je serai modéré ce soir – du modèle économique dont il est question, et sans doute des questions d'avenir, autour de la sécurité des installations, autour du démantèlement, qui ne sont pas du même registre que celles dont nous avons plaisir à discuter ce soir.

Du point de vue de la Normandie, première région française des énergies marines renouvelables : c'est l'horizon, avec un gisement favorable en France, trois parcs en développement en Normandie, c'est pourquoi depuis 2015 la Basse et la Haute-Normandie travaillent ensemble sur l'émergence de cette filière des énergies marines renouvelables. Nous considérons que nous avons un terreau industriel régional favorable à l'essor de la filière et que la Normandie est particulièrement bien positionnée pour accueillir cette filière d'avenir : notre littoral, notre vent, les hommes et les femmes dans cette région qui ont une culture industrielle (la construction navale au Havre, la mécanique de précision dans la région dieppoise, évidemment j'en oublie), qui sont disponibles pour développer et approfondir ces compétences-là. En Haute-Normandie, singulièrement, on a un enjeu de conversion industrielle, pour le dire franchement, un enjeu de transition écologique, un enjeu de passer à des industries moins émettrices de carbone, moins carbonées, moins consommatrices d'énergies fossiles, peut-être plus productrices d'emplois non délocalisables et pérennes. Les enjeux d'emplois directs ont été évoqués par M. Kavafyan, je n'y reviens pas. J'aurais été très heureux s'il nous avait dit qu'Adwen avait posé les demandes de permis de construire au Havre, nous serions tous ravis, je pense, de l'apprendre, et le plus vite possible.

Je parlerai des emplois indirects, il nous semble que c'est le travail qu'a à faire la collectivité régionale, peut-être davantage que pour les emplois directs. Je n'oublie pas d'évoquer les emplois induits, les études qui ont été opérées. Dans les régions où l'on a développé de l'éolien offshore, pour un emploi direct et indirect on a 1,6 emploi induit – une étude écossaise le montre. Ce n'est pas négligeable. Ce sont des services autour, des emplois de service public, dans l'éducation, dans la mobilité, qui ne sont pas négligeables et sont à prendre en compte dans la réflexion.

Donc, c'est un enjeu tout à fait considérable pour notre belle région normande, d'un point de vue de l'emploi, d'un point de vue industriel. Avec d'autres personnes présentes ici, j'ai eu l'occasion d'aller à Bremerhaven il y a quelques mois, nous avons été saisis par les résultats produits par le cluster qui s'y est installé. Quand on passe de 25 % à 14 % de chômeurs, cela nous parle, dans les bassins d'emploi du Tréport, de Dieppe, du Havre et bien sûr dans la région rouennaise.

Le travail de la Région, c'est faire émerger une filière complète et pérenne et pour ce faire, travailler sur les emplois indirects, sur les PME régionales et sur le développement de la formation et des compétences, et sur la recherche. C'est en gros, accompagner les entreprises normandes pour qu'elles fixent les emplois indirects dans notre région. Cela veut dire les aider, faire un travail de veille, de repérage des compétences existantes, saisir les opportunités pour elles de diversification, structurer les démarches collectives – ce que l'on fait aujourd'hui avec Energies Haute Normandie, avec l'animation Vigie Business de la CCI, avec la grappe d'entreprises Dieppe Méca Energies, pour organiser des rencontres entre les donneurs d'ordres et les PME régionales, accompagner des entreprises pour qu'elles puissent répondre, se positionner de manière positive sur des appels à projets du type Windustry sur lequel trois entreprises de Haute-Normandie ont été retenues pour leur savoir-faire, accompagner la participation de nos entreprises à des salons spécialisés à l'international, ce que l'on a déjà eu l'occasion de faire.

La formation professionnelle est une compétence majeure des collectivités régionales. Un travail a été entrepris depuis plusieurs années pour établir un catalogue des formations déjà existantes dans la région. En septembre 2014, 80 places de formation ont été inscrites dans le programme régional de formation professionnelle destiné aux demandeurs d'emploi sur des métiers répertoriés indispensables à la filière. En coopération avec la région Picardie - Christophe Porquier y reviendra sans doute – on a pris six places dans la formation proposée là-bas pour l'obtention du certificat BZEE (technicien de maintenance), dix places de BTS de maintenance des systèmes éoliens à Fécamp pour une formation qui démarrera en septembre 2015, et une série d'autres actions.

Un enjeu majeur est la création d'un pôle d'excellence en matière de recherche dans notre région.

Nous avons en Haute-Normandie :

- Des Groupements Régionaux de Recherche (GRR) qui sont déjà organisés par domaine depuis un certain temps, en matière d'énergie électronique matériaux, et qui sont susceptibles de travailler sur la production et le stockage d'énergie, la connexion au réseau, les Smart grids.
- Deux réseaux : un réseau de recherche sur la logistique, la mobilité des flux ; et un autre sur le territoire, l'environnement, le risque, qui est un peu spécialisé sur la maîtrise des impacts et l'acceptabilité sociale dont on voit bien qu'ils sont des enjeux tout à fait importants. Ces réseaux sont déjà mobilisés sur les problématiques clés liées à la conception, la réalisation et la maintenance des parcs. C'est une force de frappe potentielle existante de 65 laboratoires de Haute-Normandie qui peuvent être mobilisés dans cette perspective.

Je n'ai pas le temps de parler de la recherche coordonnée par CEVEO.

Nous regardons et attendons avec attention la concrétisation des engagements d'Adwen sur la fixation dans la métropole rouennaise d'une puissance de recherche. On nous a parlé de 100 emplois il y a quelques mois, là aussi, c'est un peu comme les permis de construire, Messieurs, nous vous attendons.

Aline GUÉRIN : Merci. Il y a les enjeux régionaux et plus localement, quand on voit votre territoire, M. Brière, vous êtes vraiment au cœur, la Communauté de communes de Bresle-Maritime est la plus proche du parc, il y a également des impacts sur le plan visuel, sur le plan économique. Nous avons bien entendu dans le débat que c'est une crainte pour beaucoup : les pêcheurs, le tourisme. De votre point de vue, comment ce projet pourrait-il représenter une opportunité de développement industriel pour votre territoire ?

Alain BRIÈRE, Président de la Communauté de communes de Bresle-Maritime : C'est évidemment un projet qui ne peut que nous passionner, qui par le passé nous a passionnés, mais aujourd'hui un petit peu moins.

Je vais revenir sur la Communauté de communes puisque je suis un élu d'une envergure beaucoup plus restreinte, par rapport au Vice-président de la Région, je suis simplement le maire d'une petite commune rurale et le président de la Communauté de communes en face de laquelle seront les éoliennes. Mesdames et Messieurs, vous avez beaucoup entendu parler des usines du Havre, des centres de recherche de Rouen ; la seule fois où l'on a prononcé le mot « Tréport » était pour dire que c'est là que seront les machines. Merci, M. Lebrun, les machines seront au Tréport, et pour l'instant nous aurons sans doute les machines.

La Communauté de communes – vous allez voir pourquoi j'insiste là-dessus – a été créée en 2000, 33 000 habitants, environ 50 % de Seinomarins et 50 % de Samariens mais en tant que président je m'oppose à ce qu'on les divise, je ne vous donnerai pas les chiffres exacts, ce sont 33 000 habitants d'un bassin de vie, c'est sa force. Ce bassin de vie fonctionne convenablement, est tourné vers l'industrie et cette Communauté de communes est née d'une volonté de créer un espace industriel nouveau. C'est un président de la Chambre de Commerce du Tréport, décédé depuis, qui avait eu cette intuition que l'on ne pourrait plus bientôt développer quoi que ce soit dans le fond des vallées parce que les sites industriels proches du niveau de la nappe, ce n'est pas forcément génial.

C'est donc bien autour de cette idée de création d'un nouvel espace économique que s'est constituée la Communauté de communes, nous y sommes très attachés et c'est le sens majeur de mon mandat d'élu : fournir aux femmes et aux hommes du territoire de quoi vivre, c'est-à-dire un emploi.

Les élus souhaitent poursuivre la démarche commencée en 2000, favoriser l'implantation d'usines nouvelles car toute la petite robinetterie est partie en Asie ou ailleurs et on peut dire la même chose de la petite serrurerie – sous le contrôle de quelqu'un qui est très bien placé dans le domaine de la belle serrurerie, qui elle, est restée en Picardie.

On souhaite donc élargir le bassin d'emploi, pérenniser les activités qui existent – j'entendais dire tout à l'heure qu'il y avait des problèmes de grosse fonderie, on entend même souvent dire qu'il n'y a plus de fonderie en France, je suis désolé, il y en a, et dans ma commune un quartier se plaint parce que j'ai vendu un bâtiment à un fondeur. On souhaite créer des synergies nouvelles, et surtout accroître le dynamisme et l'attractivité du territoire parce qu'on ne vit pas de la beauté de la mer. Même si l'activité touristique est intéressante, il faut consolider avec des choses plus sûres et plus durables, en tout cas qui sont dans notre tradition.

C'est pourquoi nous avons souligné, je le redis en insistant et ce discours ne changera pas, chaque fois que vous m'invitez vous l'entendrez jusqu'à ce que vous en ayez une lassitude égale au besoin de me satisfaire : les sous-traitants sont bienvenus sur notre territoire. Nous avons une zone

d'activité très intéressante puisque nous avons fait le choix, il y a fort longtemps, du développement durable, en créant un parc dit « Parc Environnemental d'Activités », qui vient de changer de nom et s'appelle « Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime ». C'est une petite région, une petite Communauté de communes, c'est un élu de petit niveau qui vous le dit, ce parc est quand même labellisé à deux niveaux internationaux. Il a la certification 14001 que vous connaissez tous et un enregistrement EMAS (Eco Management and Audit Scheme). Le 14001 est sur les intentions, l'EMAS sur la réalisation. Les deux certifications viennent d'être renouvelées donc il y a quand même du sérieux.

Nous disposons d'un foncier important, et nous espérons toujours. Nous avons même dédié 70 hectares, réservés pour les entreprises qui seraient dans les énergies renouvelables car il y a une dizaine d'années nous avons fait le choix que la filière industrielle nouvelle dont nous parlons aujourd'hui et que le Conseil Régional de Haute-Normandie a créée sous l'impulsion d'Alain Le Vern soit indiscutablement l'avenir, il n'y a pas de doute là-dessus. Nous avons même une pépinière d'entreprises dédiées aux énergies renouvelables, construite par la CCI Littoral Normand-Picard, en partenariat absolu avec nous. Si on l'a construite il y a plusieurs années, si la CCI a suivi, c'est qu'on y croyait. Vous savez que plus on y croit, plus fortes peuvent être les déceptions.

Dans le cœur de ce que l'on peut fournir aux PME ou aux TPE, on abonde 30 % de l'aide du Département de la Somme, donc on peut apporter environ 6 000 € par emploi créé sur le parc d'activité. Nous sommes une petite Communauté de communes, nous apportons 33 % de ce qu'apporte le Département, cela peut être pris en considération.

Mais, à l'heure actuelle nous n'avons que les éoliennes du Tréport, peu ou pas de retombées. Nous avons du foncier disponible, des aides financières, mais de façon récurrente je tiens ce discours et je ne dis pas qu'on me rit au nez mais on me sourit poliment. Comme l'a dit M. Lebrun que je remercie de son intervention, nous avons les éoliennes ; un ou deux marins qui travaillent actuellement avec un bateau pour quelques navettes en mer, mais pour l'instant nous n'avons même pas de promesse. Cela devient difficile pour les élus de se solidariser avec le projet, même si pour autant ils croient fortement qu'il est porteur d'avenir.

On sait très bien que les éoliennes impacteront la vue, je n'entrerai pas dans les débats d'esthétique, je suis matheux, on peut trouver cela beau ou moche, cela m'est égal, ce sera dans le paysage. Je trouve que de jour, les éoliennes qui tournent sur le plateau picard, si on le dit avec l'accent, cela peut être les moulins d'Alphonse Daudet. La nuit, la guirlande de Noël rouge et blanche, c'est un peu plus difficile parce que cela clignote. C'est pour vous dire que le territoire n'attache pas d'importance à ce côté esthétique, que l'on voie les éoliennes ou pas n'est pas le véritable problème, l'essentiel est que l'on montre bien des images de ce que l'on verra, et rien que ce que l'on verra, sans les grossir comme l'a fait un journal local qui avait largement exagéré dans ce domaine-là et sans les minimiser. Elles seront là, c'est tout. Si elles sont là, il faut qu'à ce jour on arrête ce partage surprenant. La belle filière au Havre, c'est tout à fait normal, on n'a absolument pas les terrains pour rivaliser. Je suis tout à fait d'accord, je partage l'enthousiasme du Monsieur qui s'est exprimé au nom du Havre. Si vous imaginez que je le comprends, par réciprocité je peux imaginer que vous me comprenez.

Pour être clair, nous attendons forcément des PME, des sous-traitants de sous-traitants (je ne sais pas exactement comment le dire dans les termes industriels), le port du Tréport nous dit qu'il aura la maintenance, mais c'est un port soumis aux marées donc je ne me fais pas trop d'illusions, il a en plus une capacité qui semble convenable pour le type de bateau, mais les horaires seront tout à fait difficiles à gérer. N'oubliez pas qu'il faudra songer à équilibrer les retombées économiques entre les territoires. Je n'aime pas le mot « compensation », ce n'est pas une compensation mais c'est un retour des choses. Vous avez les machines, vous ne pouvez pas n'avoir que les machines. On ne peut pas avoir que le pot d'échappement de la voiture. Les attentes du territoire sont des attentes industrielles.

Nous n'avons pas la dernière diapositive où l'on voit le parc vu d'avion... Elle existe pourtant. Il y a de la place, c'est joli, en pleine campagne. Les usines peuvent être belles, mais les femmes et les hommes ne peuvent être heureux que s'ils vont travailler convenablement, dans des emplois nouveaux, porteurs d'avenir. Je suis à votre disposition.

(Applaudissements.)

Aline GUÉRIN : Merci. Je voudrais donner la parole à M. Robin Choquart pour témoigner en tant que PME. Comment cela se passe-t-il pour une PME ? Quels sont ses besoins ?

Robin CHOQUART, Référent éolien au sein de Deny Fontaine : Je remercie le débat public de convier Deny Fontaine. C'est intéressant pour nous car nous avons une expérience particulière dans le domaine de l'éolien. Nous ne sommes pas nécessairement aujourd'hui dans la phase de recrutement ou de discussion avec Adwen puisque nous ne faisons pas partie des 680 et quelque parties qui sont référencées aujourd'hui, mais nous avons depuis quelques années des discussions avec ces interlocuteurs-là.

Pour moi, l'opportunité est d'abord de présenter Deny Fontaine, c'est plutôt un témoignage sur notre démarche, ce que nous avons fait, ce qu'il en est sur l'éolien.

Deny Fontaine, c'est avant tout une histoire. 1740, l'ouverture de la Maison Fontaine. Nous avons 270 ans d'expérience et d'expertise dans le domaine de la serrurerie. L'important – je fais le lien avec ce que vous disiez – est que Deny Fontaine est dans le berceau de la serrurerie française depuis Louis XIV. Grosso modo, l'ensemble des serruriers français sont basés dans le Vimeu.

Ensuite, il y a la fusion entre Deny et Fontaine en 2002. Encore une fois, l'important est de faire le lien avec l'industrie basée dans le Vimeu. Deny Fontaine, ce sont 158 employés aujourd'hui qui ne travaillent pas uniquement sur la France. Notre chiffre d'affaires est de 24 M€ dont 20 % à l'export. Je suis le responsable export pour le Moyen-Orient, et anciennement l'Europe.

Le site de production (je fais encore le lien avec ce que vous disiez) ce sont 3 800 m² localisés à Saint-Blimont. Nous sommes dans le domaine d'industriels dans la région concernée par ce projet du Tréport.

Il est intéressant pour moi de vous présenter le slide suivant, c'est le lien avec ce projet et avec Adwen. J'ai repris certaines données que nous tenons de notre expérience dans l'éolien.

Aujourd'hui, nous équipons 4 500 tours éoliennes dans le monde, qui représentent, si l'on fait une extrapolation avec environ 2 MW par turbine, 9 000 MW sécurisés par Deny Fontaine dans le monde, soit à peu près la capacité de production française en onshore, mais malheureusement le paradoxe est que l'on n'en équipe aucune en France.

Grâce à ces projets sur lesquels on s'appuie avec Gamesa, on a eu l'opportunité de travailler en direct avec les équipes techniques sur la 5 MW et participer sur le design de la porte et la serrure que l'on nous a demandé de développer. On s'oriente vers une solution tout inox, demandée par les équipes de Gamesa, que l'on essaie de proposer dans les autres entreprises de l'éolien.

Le slide suivant est pour moi très important. C'est encore une fois le paradoxe : dans une tour éolienne il y a 3 600 composants, quand on fait un découpage on est vraiment tout petit et un seul va sécuriser les portes de la tour éolienne. Le message important est que l'on est très loin du fabricant de la turbine, très loin de la nacelle, on est tout petit. Quand on prend le prix d'une tour éolienne onshore c'est autour de 800 000 €, une serrure représente 300 ou 400 € au grand maximum, donc même au niveau des chiffres nous sommes très loin des sujets de discussion. Quand on refait le lien avec les présentations faites par Adwen et la projection, on se positionnerait plutôt sur 2018 – la

production des turbines. Deny Fontaine est très loin aujourd'hui des préoccupations actuelles d'Adwen ou des autres fabricants de tours éoliennes. Ils conçoivent d'abord un prototype, qui est probablement déjà bien avancé. La serrure est toute petite dans ces domaines-là. Notre démarche est d'être au contact de ces interlocuteurs pour voir comment apporter une solution qui est déjà utilisée ou déjà en étude avec un autre fabricant de tours éoliennes qui veut travailler sur l'offshore, pour garder ce contact et se dire : quand le besoin apparaîtra nous serons prêts car nous aurons le produit qui a été conçu spécifiquement pour ces clients ; tout en sachant que s'il y a un développement complet d'une serrure spécifique pour l'éolien il faut compter six mois à un an de collaboration et d'études avec les interlocuteurs. 2018 n'est pas si loin que cela, nous essayons de rester au contact des interlocuteurs de ce projet.

Où la serrure est-elle ? Sur le mât, sur la plateforme, sur la fondation ? C'est le sujet sur lequel nous sommes en train de buter (c'est un bien grand mot). La question est : quel interlocuteur va travailler sur la spécification et sur l'étude technique de la porte ? Il y a bien sûr des spécificités techniques sur la résistance non pas à l'effraction mais plutôt aux vagues, toutes une spécification sur les accès que l'on veut donner à l'exploitant et à l'opérateur. Toutes ces petites choses font qu'il y a une particularité, un besoin de discussion, et nous sommes tout à fait disposés à travailler là-dessus.

Le dernier slide est très important. Deny Fontaine est depuis 2009 dans l'éolien, cela représente environ 600 000 € de chiffre d'affaires depuis 2009, ce n'est pas un énorme marché pour nous mais on pressent dans ce graphique qu'il y aura une inversion de courbe entre l'éolien onshore et l'éolien offshore. Pour répondre aux questions sur l'intérêt de se concentrer sur le onshore aujourd'hui en France : l'activité n'existe pas. Nous n'essaierons pas de nous positionner sur du onshore puisqu'il est globalement équipé par des entreprises étrangères. Nous pressentons que d'ici à 2020 nous serons sur un marché onshore qui sera du récurrent, du remplacement ou de la fin de durée de vie des turbines installées. L'important pour nous est qu'à l'horizon 2026 il y aura une inversion de capacité de production entre l'éolien onshore et l'éolien offshore, notre démarche est donc de nous positionner dès aujourd'hui pour pouvoir continuer pour avoir un produit répondant continuellement sur les 20 ou 30 prochaines années (la durée de vie de la tour qui sera équipée), et évidemment les autres projets associés. Donc, l'idée de participer à une filière française de l'éolien en s'appuyant sur une industrie locale existante sur ce projet, s'appuyer sur un projet en France en apportant notre expérience existante à l'export et nos systèmes de sécurité. Adapter ou développer une solution de collaboration : c'est ce que je vous ai dit, le tout étant de développer un marché de niche grâce à l'appui des CCI Business.

Nous avons participé ces deux dernières années au salon EWEA qui nous a permis, grâce aux relations et contacts établis (l'éolien est un petit monde) de nous positionner, nous faire connaître, et surtout avec le support de la région Picardie, nous positionner sur les trois prochaines années de collaboration et d'études, si possible, et surtout sur les 30 à 40 prochaines années de développement d'une filière française de l'éolien.

Echanges avec la salle

Aline GUÉRIN : Merci. Cela fait presque une transition avec la table-ronde suivante où sont invitées des personnes de la CCI. Avant cela, avez-vous des questions ou des remarques sur ce qui vient d'être dit ?

Sophie RENAULT : Lorsque Monsieur m'a demandé s'il s'agissait de l'éolien maritime et terrestre, j'ai oublié l'hydrolien. Y aura-t-il une usine au Havre pour fabriquer des hydroliennes ?

Florence LALLINEC (Dieppe Méca Energies) : Merci, Claude, d'avoir pensé à nous. D'abord, j'excuse notre président, Patrice Gault, qui n'est pas dans la région mais qui aurait aimé être présent et

témoigner ce soir. Le sujet est d'importance pour Dieppe Méca Energies et il avait tenu à le rappeler à l'Assemblée Générale, où il a dit que si l'on parle aujourd'hui de l'éolien offshore c'est parce qu'il y a un réchauffement climatique qui s'annonce, et que sans le réchauffement climatique nous ne serions probablement pas réunis ce soir pour parler d'une filière industrielle éolienne. Il tient régulièrement à rappeler ce point pour les générations à venir.

Pour le tissu de la sous-traitance, Dieppe Méca Energies est un rassemblement d'entreprises de la région dieppoise, qui est très vaste puisque c'est l'arrondissement de Dieppe donc cela va de Saint-Valery au Tréport, on touche donc le territoire de M. Brière et on descend jusqu'à Gournay-en-Bray. C'est un tissu de sous-traitants industriels mais également d'entreprises du BTP. Aujourd'hui, les entreprises du BTP commencent à voir les effets de l'éolien, dans les marchés publics, il y a eu le chantier-école pour Fécamp, pour l'éolien, un marché est sorti. Pour les sous-traitants industriels c'est plus compliqué, on parle du site de Saint-Nazaire, du site de Cherbourg, on attend avec beaucoup d'impatience que les permis de construire soient déposés au Havre pour avoir la certitude de voir les usines et le site d'assemblage sortir de terre parce que cela fixera une filière industrielle sur ce territoire également alors qu'aujourd'hui on est sur l'extrémité nord. C'est un espoir fort d'avoir ce site au Havre.

Aline GUÉRIN : Un message qui a été reçu, visiblement. Avez-vous une question ?

Florence LALLINEC : Si ce projet rencontrait des difficultés de mise en œuvre, le site du Havre serait-il compromis ?

Aline GUÉRIN : Donc, puisqu'on ne voit pas ce permis de construire, y a-t-il un plan B ?

Guillaume BLAVETTE : J'ai deux remarques. Je m'adresse au tissu industriel local pour lui faire prendre la mesure de quelque chose. Le grand carénage de Paluel (vieille centrale nucléaire construite au milieu des années 80) vient de commencer ; EDF vient de publier un dossier de presse sur son site, vous pourrez vérifier les chiffres que je vous livre. Globalement, le grand carénage c'est 1 milliard d'euros par tranche. Dans son dossier de presse, l'exploitant nucléaire a l'audace d'avancer que les retombées locales seront d'une part de 18 M€ pour tout ce qui est BTP et 14 M€ pour les équipements. On arrive à 32 M€ par rapport à 1 milliard, voilà ce que pèse le nucléaire en Haute-Normandie, de l'aveu même de l'exploitant. Or, on sait très bien qu'il y a un formidable capital technique à Saint-Nicolas d'Aliermont, dans toutes ces zones anciennement industrielles, longtemps oubliées par le développement économique, qu'il faut revivifier. C'est ce que nous, antinucléaires, souvent considérés comme des anti-tout, nous appelons de nos vœux. Nous voulons des emplois. J'ai été professeur à Dieppe, je veux que les élèves du Lycée Ango, du Lycée Neruda, aillent s'éclater dans l'électromécanique. J'aurai meilleure conscience en tant qu'enseignant, que s'ils vont prendre des doses dans un bâtiment réacteur.

Enfin, le développement économique doit se faire dans le respect de l'environnement. Nous indiquons dans notre cahier d'acteur que nous demandons une excellence environnementale pour ce projet. Je tiens, en tant qu'association écologiste, à émettre des réserves par rapport aux socles gravitaires. Notre région souffre des carrières, de l'exploitation des granulats. Il conviendrait d'envisager un schéma des carrières raisonnable qui préserve les Boucles de la Seine, notamment. Enfin, penser à la métallurgie, à Dunkerque, tous ces territoires qu'il faut mettre en synergie. Cela a été dit ce soir et nous y tenons beaucoup au Collectif Stop EPR, le champ de développement de l'éolien est la Mer du Nord. Il faut absolument aller du local au global pour que cette filière se structure, s'implante, au plus près de nos territoires mais au plus près des marchés où l'on espère que l'industrie française donnera à voir son talent. Merci.

Aline GUÉRIN : Trois questions qui s'adressent clairement à la maîtrise d'ouvrage, si je ne m'abuse.

Luis ALVAREZ, Directeur Général d'Adwen : Bonsoir. Il y a quelques réponses à faire. Tout d'abord, le calcul est que chaque turbine étant de 8 MW, cela fait la consommation de 7 300 maisons par année, et pour égaler un réacteur nucléaire de 1 GW environ, il faut quatre champs d'une taille du Tréport, c'est-à-dire 240 turbines d'une taille de 8 MW.

Aline GUÉRIN : Et avec l'hydrolien ?

Luis ALVAREZ : Je ne sais pas, pardon, notre métier est l'éolien.

Aline GUÉRIN : Qui dans la salle sait répondre à cette question ? M. Taleb.

Claude TALEB : C'est intégré dans la réflexion normande sur le développement des énergies marines renouvelables. Un site propice identifié est plutôt en Basse-Normandie que sur notre littoral, où je pense que ce n'est pas très favorable pour des raisons techniques.

Aline GUÉRIN : Madame, êtes-vous convaincue ?

Luis ALVAREZ : On parle plutôt de risque. Nous devons convaincre non seulement nos clients, mais aussi les banquiers qui nous donneront l'argent. On a déjà demandé : 8 MW, cela suppose-t-il un risque ? Nos ingénieurs en France, en Allemagne ou en Espagne, travaillent dur pour démontrer que la turbine Adwen est en partie escalable (en escalation* des produits qui fonctionnent). Sur le numérique, et ensuite sur le plan expérimental, cela nous donnera la durée exacte. A présent, l'avis de tous les ingénieurs et spécialistes est que la machine va fonctionner. Concernant le risque, nous, les ingénieurs, devons évoluer vers des plans B, des plans C, sur la turbine, etc. Nous travaillons sur plusieurs alternatives. Du point de vue industriel, il est clair que nous sommes sur la position du Havre.

On a parlé de la partie offshore et onshore, on nous dit que c'est clairement complémentaire. La semaine prochaine, nous aurons une réunion d'Adwen avec le fournisseur Gamesa pour voir les opportunités, les marchés, pour les fournisseurs actuels de Gamesa, pour ceux d'Adwen, et pour que ceux qui sont aujourd'hui d'Adwen, le soient de Gamesa. Un certain nombre de fournisseurs français participeront à notre réunion.

Aline GUÉRIN : Est-ce bon pour les questions des synergies, des carrières, des granulats ?

Claude MIDI : Merci pour votre question sur la partie fondations. A ce stade, le choix fait dans le cadre de la réponse à l'appel d'offres est : des fondations de type jacket (treillis métallique), c'est le cas de base sur lequel nous travaillons. Bien sûr, quand on est sur un projet comme celui-là on laisse le champ possible ouvert, que ce soit du gravitaire ou d'autres types de fondations. Pour l'instant, nous étudions principalement ce cas de base. Cela ne ferme pas la porte aux études, nous l'avons bien dit.

Thierry CASTELL, Directeur de la CCI Littoral Normand Picard : La CCI Littoral Normand-Picard est, comme l'a dit Alain Brière, en vis-à-vis des éoliennes pour son territoire desservi, mais nous sommes aussi concessionnaires du port du Tréport, donc nous sommes directement concernés par le projet.

Le thème de la soirée est « Vers une filière industrielle ? ». Il faut constater au terme de ces deux tables rondes et en préparant la transition avec la troisième table ronde que l'on va vers la création d'une vraie filière industrielle ; il n'y a pas de doute là-dessus. On a entendu M. Théry nous parler de manière très pessimiste du devenir des entreprises, en décrivant le découpage de pans industriels de tel ou tel groupe, mais en même temps de nombreux pans industriels se reconstituent dans d'autres groupes. Si l'on était aussi pessimiste que cela, aujourd'hui Airbus n'existerait pas ; c'est aujourd'hui un fleuron français dans une logique de coopération multinationale et avec des choses tout à fait porteuses d'avenir. Nous avons de nombreux exemples. Il faut croire en l'avenir. Nous sommes sur

un territoire assez restreint – Deny Fontaine est un excellent exemple de ce contexte – où 46 % de l’emploi privé est de l’emploi industriel ; la moyenne française doit être à 15 ou 16 %. L’industrie a de l’avenir sur notre territoire, il y a des compétences, des capacités d’innovation, des capacités d’export. C’est la réalité de notre territoire.

A côté de cela, il est clair que tout ne se fera pas dans un mouchoir de poche et que quand on voit que 3 600 pièces composent une éolienne, quand on parle des grandes pièces qui font fantasmer tout le monde : les turbines, les pales, etc., cela ne va pas se faire à Ault qui est un petit village que l’on respecte et on adore, qui se présente à la candidature pour le plus beau village de France ; ce n’est pas là que l’on installera les industries. Le Havre présente des caractéristiques essentielles, pour la qualité de ses quais, l’espace libéré, et des capacités de sous-traitance de rang 1 intéressantes.

Par ailleurs, on fait des efforts depuis cinq ou six ans, en particulier avec CCI Business que l’on présentera juste après, pour mettre en relation les entreprises : la compagnie Deny Fontaine à EWEA Barcelone où des contacts très intéressants ont été pris pour générer les fournitures dont on parle aujourd’hui... Ce sont des retombées à des échelles couvrant plusieurs régions. Les deux Normandie et la Picardie pèsent l’essentiel des contacts. Si le groupement ne jouait pas le jeu, tout le temps qu’il passe dans ces contacts-là n’existerait pas. Les structures achat, bureau d’études, ne passeraient pas ce temps-là à rencontrer des entreprises, des bureaux d’études et des PME locales. Tout cela aura un effet sur l’emploi.

Nous sommes au démarrage de cette aventure. Quand on démarrait l’aéronautique, l’automobile, il y avait des questions, des doutes, du pessimisme. Vu le contexte de l’emploi, on n’a pas le droit aujourd’hui d’être à ce niveau de pessimisme. On a réellement un projet industriel. Il y a des compétences. Nous sommes dans un territoire, un pays ayant ses capacités d’innovation, et il faut l’accompagner. C’est ce que nous faisons au quotidien.

L’objectif est d’essayer d’équilibrer sur des territoires impactés directement – je reprends les propos d’Alain Brière - ; retrouver un peu d’équilibre sur les sous-traitants de certains niveaux ou d’autres activités qui sont dans le giron des grands groupes tels qu’Adwen ou Areva, fait partie des choses qui font qu’à un moment donné tout le monde s’y retrouve, dans une logique où globalement la création d’emplois est positive, la création de richesse est positive. C’est de l’énergie renouvelable, il ne faut pas l’oublier.

François THOMAS : Il ne s’agit pas de marquer des questions qui n’ont pas obtenu de réponse, mais d’avoir cela en mémoire pour des débats suivants :

- Un premier point, comme vous l’indiquiez, Monsieur, sur les liaisons entre les TPE et le consortium, pour démarrer le plus vite possible votre gamme de production.
- Deuxièmement, dès qu’il sera possible d’y répondre : le problème des hydroliennes compatibles ou pas avec la production d’éoliennes en mer, etc.

Ce n’est pas pour cette fois-ci mais ce sera peut-être à envisager.

Robin CHOQUART : Deny Fontaine est une TPE, nous avons 158 employés. Concernant l’éolien actuel, aujourd’hui nous donnons du travail à une dizaine de personnes.

Je reviens à ce que disait Monsieur, évidemment concernant le projet de l’éolien sur Le Tréport, Saint-Brieuc, notre perspective est de développer et de continuer sur l’export car il y a le but de l’usine de travailler sur les champs en Angleterre. C’est la logique de la filière, faire de l’export, mais j’imagine que l’on n’ira pas équiper au Brésil à partir du Havre.

Aline GUÉRIN : Je redonne la parole à M. Brière puisque l'on a retrouvé la diapositive perdue. Voulez-vous la commenter ?

Alain BRIÈRE : Comment dois-je le prendre ? Était-elle perdue ou cachée ?

Aline GUÉRIN : Je ne peux pas vous le dire, en tout cas elle a été retrouvée.

Alain BRIÈRE : Vous voyez que la terre picarde peut avoir du charme.

Christophe LEBLANC, Responsable du développement local pour le projet de Dieppe - Le Tréport : Je représente la partie locale du projet, souvent citée lors de cette table ronde.

Evidemment, ce projet se fait avec des équipes techniques, des équipes qui s'occupent d'environnement, des équipes qui vont travailler sur les fondations. On a parlé du développement de la machine chez Adwen, sur la R&D. Il y a aussi une équipe locale de cinq personnes, basée à Dieppe, qui a notamment pour charge de travailler sur l'accompagnement des entreprises et voir comment insérer les 685 (demain peut-être plus) entreprises, surtout picardes et normandes, dans ce projet. Cette mission est confiée à mon équipe, avec Laurent Bague qui est dans la salle. Nous rencontrons très souvent des entreprises qui veulent se positionner sur ces marchés qui sont à long terme ; vous l'avez dit, il faut de la patience. Ces relations se construisent sur le long terme mais nous accompagnons ces entreprises, nous leur faisons rencontrer les responsables Achats chez nous, les gens qui suivent le développement ou qui participeront à la définition des besoins portuaires. Je prendrai trois exemples. On a cité des grappes d'entreprises, Dieppe Méca Energies s'est exprimée tout à l'heure, il y a d'autres grappes d'entreprises. Nous travaillons avec des entreprises dans le milieu industriel, avec des entreprises de Dieppe-Navals, nous les accompagnons pour les faire monter en compétence, pour qu'elles soient prêtes à répondre à nos besoins quand ils arriveront. Nous, groupement, aurons des besoins sur les fondations, les câbles, l'installation, les travaux maritimes. Quelques entreprises locales ont déjà travaillé pour nous dans le cadre des études mais nous souhaitons continuer à faire ces développements donc nous sommes au contact des entreprises locales via les clusters.

CCI Business a été cité, je suis fier d'avoir contribué au développement de cet outil même si je n'ai pas été le seul – Siemens l'a en premier développé. Nous avons très vite raccordé le train, notamment avec Areva et Adwen. Nous avons fait passer plusieurs appels à manifestations d'intérêt dessus, et nous avons pu d'identifier des entreprises qui pour notre groupement aussi pourront travailler sur des travaux, notamment sur des études qui sont en cours. Aujourd'hui, des études sont faites, par exemple on a installé des instruments de mesure à terre ou en mer qui ont fait participer des entreprises locales, dont une au Tréport notamment.

Sur l'accompagnement de ces entreprises, l'équipe que je représente ici est à la disposition de l'ensemble des entreprises pour les rencontrer, pour discuter que ce soit au cours de réunions d'information ou de débats publics. On offre une opportunité, c'est extrêmement important pour nous. Nous l'avons fait avant et nous continuons d'être à la disposition des entreprises pour expliquer notre projet, donner des calendriers. La visibilité est quelque chose d'important, on est sur un projet long terme qui subira peut-être des modifications ou des adaptations ; il est important que les PME, pour être prêtes à répondre à ces besoins, suivent l'évolution de notre projet. Nous avons à cœur de faire cela, dans l'équipe de Dieppe je continuerai à le faire pour elles.

Aline GUÉRIN : Un complément tout à fait bienvenu, merci. Pour conclure, on a bien vu qu'il y avait une place pour les PME régionales, une attention apportée entre l'équilibre et les répartitions, ce qui est à la région, au local, au long terme. Nous passons à : comment se préparer et rentrer dans le concret ?

Je laisse la parole à Clément Mabi pour la séquence suivante.

SÉQUENCE 3

Comment se préparer, quels dispositifs d'accompagnement peuvent être mis en place ?

Etienne BALLAN : Nous remercions les intervenants de la table ronde, qui vont laisser leur place aux suivants. Il est 21 heures 30, nous avons commencé avec un quart d'heure de retard, je vous propose de finir avec 20 minutes de retard, pour entendre les intervenants, puis débattre. Je vous remercie.

Clément MABI, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Bonjour à toutes et à tous. Pour entamer cette séquence, nous donnons la parole à Barbara Serrano qui va évoquer quelques grands enjeux.

Barbara SERRANO : Merci. La séquence qui vient de se conclure nous amène à nous poser la question des outils de manière concrète, les outils dont nous disposons, dont nous devrions disposer pour préparer les entreprises et les futurs salariés à l'émergence d'une telle filière. On pense ici à divers dispositifs d'accompagnement : des outils de développement économique, des outils de formation, des mesures fiscales, des compensations, des mesures d'accompagnement volontaire. Je vous laisse la parole.

Clément MABI : On a beaucoup parlé de la trajectoire industrielle nécessaire au développement de la filière et des choix ambitieux de la France, des espoirs que cela peut susciter mais aussi des interrogations que cela soulève, en termes de capacité d'innovation des entreprises, notamment de leur intégration territoriale et la question de l'attractivité des territoires. C'est important pour les entreprises de « monter dans le train » (la métaphore est beaucoup utilisée), ce qui passe par des outils concrets. Cette question des outils concrets est au cœur de cette troisième table ronde ; je crois que l'on a pu comprendre que les attentes sur ce point sont très fortes, j'espère que vous aurez l'occasion, Messieurs, de répondre à ces attentes.

Nous écouterons tout d'abord M. Philippe Gouin, du cabinet Syndex. Ensuite, M. Christophe Porquier, Vice-président du Conseil Régional de Picardie, en charge de l'écodéveloppement, de l'énergie et du climat. Enfin, M. Bertrand Duboys-Fresney, référent énergies marines renouvelables et président de la CCI de Fécamp-Bolbec, qui nous parlera du dispositif CCI Business dont on a déjà beaucoup parlé.

M. Philippe Gouin, quel regard peut-on porter sur les opportunités d'activité et d'emploi, notamment en Normandie et en Picardie ? Je vous interrogerai sur les retours d'expérience que vous pourriez nous apporter pour éclairer ces questions. Merci, vous avez la parole.

Philippe GOUIN, Economiste indépendant, ex Syndex : Bonjour, merci de m'avoir invité. On m'a demandé d'être un peu piquant dans cette table ronde. Cela vient du métier que j'ai exercé pendant dix ans. Je travaille dans une société d'expertise comptable qui fait des expertises pour les comités d'entreprise et qui, quand il y a un plan de restructuration, doit analyser ce plan pour voir le bien-fondé des raisons économiques et quel avenir est préparé pour l'entreprise après le plan. Nous ne travaillons pas que sur des plans de restructuration, également sur des plans de développement à trois ans, c'est ainsi que j'ai suivi les dossiers Alstom, Converteam.

Je salue M. Théry, je connais les gens de Converteam qui développent en ce moment la grande génératrice. Etre indépendant, c'est pouvoir regarder les faits avec un peu d'objectivité. Vous voyez la carte qui est ici, je reprends au bond ce qu'a dit M. Robert, on constate année après année la disparition d'entreprises, et j'ajoute : la destruction d'emplois.

Cette carte de France établie par Syndex vous donne la situation de l'emploi métallurgique – c'est environ la moitié de l'emploi industriel. C'est vraiment le tissu que l'on cherche ici à animer et rendre vivant. Cette carte assez simple à lire vous présente en vert le nombre d'emplois industriels de la métallurgie en 2010 ; l'Ile-de-France, autour de 200 000 emplois métallurgiques, la Haute-Normandie plus la Basse-Normandie c'est à peu près 75 000 ; deux régions en France sont presque aussi bonnes que l'Ile-de-France : Rhône-Alpes et Pays de Loire.

On peut lire aussi très vite l'évolution en dix ans. Ce qui est le plus rouge, ce sont les régions où en dix ans un emploi sur quatre a disparu. La Haute-Normandie en fait partie. La Basse-Normandie fait un peu mieux : entre - 15 et - 20 % en dix ans. La seule région positive (on est sur dix ans d'évolution de l'emploi métallurgique) est Midi-Pyrénées, d'autres régions du sud ne s'en sortent pas trop mal mais elles ont des bassins métallurgiques moins importants. Je rappelle cela parce que l'on part d'un tissu d'entreprises ; certains diront que si une sur quatre part il ne reste que les bonnes, c'est la vision positive. La vision un peu moins positive est de se dire que l'on a peut-être perdu des compétences au passage. Une industrie qui ne va pas bien n'embauche plus, ne renouvelle pas ses compétences, donc arrivera le moment où les salariés qui ont les meilleures compétences vont partir en retraite et il faut absolument agir.

Je voudrais faire un retour d'expérience. Sur le slide suivant, cela a été traité largement, je regarderai surtout les deux dernières lignes. C'est ce qu'il faut, à notre avis, pour qu'il y ait une filière éolien offshore sur le territoire. C'est un pari extraordinaire, nous pensons que l'Etat et les industriels ont raison de le prendre. En revanche, les deux dernières lignes ne paraissent pas si simples, compte tenu de ce que je viens de dire sur l'état un peu de déliquescence de l'emploi industriel dans la métallurgie. Il faut, pour que cela marche, un tissu de PME qui soit capable de répondre aux donneurs d'ordre, cela veut dire : qualité, coûts, délais. Le Monsieur d'Areva vous a dit : « Il faut baisser nos coûts de pratiquement 50 % », c'est à peu près ce qu'annonce le SER (Syndicat des Energies renouvelables). Donc, un tissu de PME, et dans ces PME il faut des salariés qui maîtrisent des compétences spécifiques. S'il y a des métiers nouveaux on verra s'il faut convertir des gens qui sont en poste ou faire entrer des jeunes.

La région Pays de Loire ne se défend pas trop mal parce que, d'après nos experts qui suivent ces entreprises (aussi bien grandes entreprises que PME) il y a un tissu extrêmement réactif et très diversifié. Les Normandie, c'est plutôt pétrochimie et automobile ; dans le Pays de Loire le tissu est plus diversifié.

Je voudrais relater le retour d'expérience que l'on m'a demandé de présenter : un programme extrêmement intéressant, qui a eu de très bons résultats, qui s'appelait « 6 000 compétences pour l'industrie ». On est parti du fait qu'en 2007-2008 les quatre grands donneurs d'ordres du bassin Nantes - Saint-Nazaire : Airbus, les chantiers navals STX, Total et DCNS (STX et DCNS sont de futurs opérateurs de cette filière) se sont dit qu'ils avaient moins de business, que leurs salariés allaient partir en retraite, qu'ils ne sauraient pas garder ces compétences, les transférer, dans une période de baisse d'activité. Ils ont donc alerté les pouvoirs publics, identifié 14 métiers sensibles sur lesquels ils pensaient que l'on perdait des compétences très vitales. Il y a eu une mobilisation générale de l'ensemble des acteurs. Je n'ai pas entendu une seule fois parler des salariés et des syndicats. Vous me démentirez sûrement en Normandie, mais en Pays de Loire, ils ont réussi à le faire et à mettre les syndicats dans le coup (les syndicats, c'est un peu embêtant, il y a des problèmes de confidentialité d'informations, d'entente sur des valeurs communes). Cela a été extrêmement positif pour la suite. Un élément clair, mais je crois que vous travaillez souvent ainsi : ils l'ont fait en Pays de Loire en mode projet : une équipe, un diagnostic, un plan d'actions et après, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour savoir où l'on va, comment on avance et si l'on y arrive.

Ensuite, les points difficiles : on a l'impression qu'il n'y a aucun problème, on aura les marchés donc on va former nos salariés, il y aura des financements, les organismes sont prêts, mais pas du tout.

Une des principales difficultés que les opérateurs ont rencontrées est que les patrons de PME n'ont pas envie de laisser partir les bons, ils font le business, c'est compliqué, il y a des problèmes de délais, etc. Deuxième difficulté : dans les PME-TPE il n'y a pas de RH, ou elle est faite par le patron, en quart temps, etc., c'est très difficile pour faire évoluer les compétences. Troisièmement, la métallurgie a une image très dégradée des métiers de l'industrie.

Je répondrai à des questions s'il y en a.

Clément MABI : Nous vous remercions. Si je résume votre point, la filière de l'éolien peut être un rebond pour l'emploi, mais un rebond avec des conditions, notamment au niveau du tissu socioéconomique qui doit être stimulé ; vous avez montré le retour d'expérience de « 6 000 compétences pour l'industrie ».

En termes de stimulation, M. Porquier, nous voudrions vous interroger sur les emplois qualifiés, qui sont une condition sine qua non.

Christophe PORQUIER, Vice-président du Conseil Régional de Picardie en charge de l'écodéveloppement, de l'énergie et du climat : Sur les emplois, bien sûr, la question n'est pas seulement celle des machines, mais aussi celle des hommes, qui auront les compétences pour que ces machines fonctionnent bien, puisque des éoliennes qui ne tournent pas, ou mal, c'est forcément une perte de gains, une perte de production qui peut pénaliser celui qui les exploite. On a besoin d'avoir aussi une bonne prévision de la production électrique.

La stratégie de la Région Picardie est d'avoir une politique très volontariste de transition énergétique, sur la maîtrise des consommations dans le bâtiment, notamment, sur l'efficacité énergétique dans les process industriels et sur le développement des énergies renouvelables, notamment dans la filière éolienne. On parlait des emplois détruits dans des filières, en Picardie c'est notamment vrai dans l'automobile, il y a là pour nous une véritable opportunité pour créer des emplois dans des filières industrielles sur un secteur qui en Picardie est très développé. 2 800 MW de puissance dans le schéma régional éolien terrestre, cela veut dire que nous voulons la transition énergétique, les renouvelables, mais nous voulons aussi les emplois qui vont avec cette transition énergétique. On est assez gourmand de ce point de vue. Le contexte est assez favorable.

On voit sur cette illustration que l'on est tout prêt d'avoir une production éolienne terrestre, avec la partie rose du schéma qui est en bas. Au-dessus, le trait marron est là pour la consommation. On n'est pas loin de voir les deux courbes se toucher parce que la consommation et la production d'éoliennes terrestres à elles seules commencent à être équivalentes à la consommation des Picards. Autant dire que c'est parce que l'on a une production importante sur le territoire. Aujourd'hui, il ne faut pas être seulement sur cette production mais aussi sur la production de valeur sur notre territoire.

La slide suivante montre comment on travaille. Je vais parler de la formation, mais aussi de ce que l'on peut faire en matière d'accompagnement de la recherche, et aussi d'accompagnement des acteurs économiques. Vous voyez deux images de la plateforme de formation WindLab, mais qui n'est pas qu'une plateforme de formation, qui est basée à Amiens et qui accueille des stagiaires en formation, venant de plusieurs régions ; un mât pédagogique et à côté deux nacelles de technologie différente puisque nous sommes la seule plateforme de formation à avoir la technologie Enercon, qui est un grand producteur mondial. Ce sont aujourd'hui des postes de formation en maintenance éolienne terrestre, qui peuvent être en Picardie mais qui sont aussi sur l'espace Grand Nord dans la France ; 210 postes en Picardie et 400 à l'horizon 2020. WindLab a déjà formé 69 personnes, ce sont des formations du Greta, l'organisme de formation de l'Education Nationale, ou Promeo, l'organisme de formation de la métallurgie, qui ont formé des stagiaires qui ont trouvé des places en entreprise. 83 % d'entre eux ont été embauchés, dont 70 % en CDI, donc nous sommes assez satisfaits de la

dynamique qui s'est créée sur cette plateforme de formation. Elle a été inaugurée fin 2013 donc nous sommes à un peu plus d'un an et demi de fonctionnement et avec un réseau de partenaires (pas de partenaires industriels, pas de développeurs éoliens : pas de stagiaires à placer).

Donc, il faut avoir l'outil, celui qui a été mis en place est un investissement de 2 M€, avec le mât pédagogique que vous avez vu. C'est un réseau de partenaires, des personnes qui se sont formées, des formations de formateurs au BZEE (la labellisation que l'on attend pour la maintenance éolienne pour ceux qui y travaillent) et un système polyvalent. On peut être à la fois sur de l'alternance, sur de la formation continue, demain le BTS maintenance des systèmes, qui peuvent s'adapter et potentiellement déboucher sur de l'éolien maritime puisqu'une bonne partie de la maintenance et de ce que l'on va en attendre restera de la maintenance d'éoliennes. Qu'elles soient en mer ou sur terre, les éoliennes ont des technologies équivalentes.

Toute la partie autour, maritime, sera bien sûr une nouvelle compétence, qu'il faudra associer à celles-là. On a déjà aujourd'hui la gestion du travail en hauteur, etc. Il y aura en plus des compétences liées au milieu maritime qui est très spécifique (gestion des intempéries, etc.). C'est vrai, mais le cœur du métier reste la maintenance de la machine. Nous avons aujourd'hui cette capacité à y répondre. Si demain, en plus d'une Enercon et d'une Nordex, nous avons aussi une éolienne Adwen sur le site de WindLab Picardie pour que des personnes puissent se former puis aller sur le littoral normand picard pour y trouver de l'emploi, nous en serons ravis.

La diversification des entreprises est un axe extrêmement important également. Bien sûr, il faut des grandes stratégies d'Etat, l'appel d'offres, des plans industriels. Certaines collectivités font parfois du guichet, distribuent des enveloppes. C'est plus facile à organiser. Le travail de fourmi consiste à faire de l'accompagnement, de l'animation de filière, aller chercher des entreprises pour savoir comment elles peuvent se diversifier. Aller rencontrer un grand donneur d'ordre, c'est plus compliqué à faire dans le temps, c'est ce que l'on fait volontiers en Picardie en accompagnant un certain nombre d'entreprises dans Windustry, dans un travail très fructueux en collaboration avec la CCI Littoral Normand-Picard pour que ces entreprises se positionnent avec les donneurs d'ordre qui sont aujourd'hui sur le projet des éoliennes en mer. C'est de la reconversion d'entreprises existantes. Le cas de Mersen, cité sur cette diapositive, est tout à fait éloquent. Vous avez tous entendu parler de Goodyear à Amiens avec 1 250 emplois qui ont disparu, à 300 mètres du site de Goodyear se trouve celui de Mersen, un site était également menacé, 200 emplois pouvaient disparaître et c'est la diversification de Mersen dans l'éolien sur ce site qui a permis de le sauver (ces 200 emplois ont été sauvés) avec un plan de formation ad hoc qui a été mis en place, avec un plan de R&D en lien avec l'INSSET de Saint-Quentin qui a permis également de se développer sur place. Le site qui aurait pu fermer parce qu'il était sur des technologies automobiles périmées a pu être sauvé et aujourd'hui il se développe, a un carnet de commandes satisfaisant. Parmi les pastilles vertes que vous voyez sur la gauche, on trouve des balais électriques et des porte-balais qui sont fabriqués à Amiens, en partie, dans la Zone Industrielle Nord.

Je conclus. Le travail se fait sur les entreprises, sur les hommes, aussi sur la R&D. Les partenaires mentionnés sur la carte sont les points bleus avec des images. Les points gris sont les parcs éoliens sur le territoire. Tous les petits losanges qui figurent sur les grandes agglomérations sont les partenaires académiques, notamment l'Université de Picardie Jules Verne. Ce n'est pas seulement gérer l'instant présent mais prévoir les besoins de demain : la maintenance prédictive, des projets de recherche sur lesquels nous sommes pleinement investis.

Clément MABI : Merci pour votre intervention. Je voudrais saluer les internautes qui nous suivent, ils sont 92 actuellement.

Dans l'intervention de M. Porquier on a vu la mise en avant de la place de l'éolien sur le territoire picard, notamment en termes de formation à la maintenance, et la nécessité de diversifier cette formation pour s'adapter aux besoins de l'éolien offshore.

M. Bertrand Duboys-Fresney, quels outils sont à disposition pour accompagner les entreprises ?

Bertrand DUBOYS-FRESNEY, Référent énergies marines renouvelables, Président de la CCI de Fécamp-Bolbec : Bonsoir. Vous l'avez entendu, on a parlé beaucoup de CCI Business. Je vais vous parler deux minutes de la Normandie. Nous sommes sur une terre d'énergie et d'industrie, aujourd'hui plus de 25 000 emplois sont autour de l'énergie. L'industrie est très présente, une industrie nouvelle qui arrive sur le territoire, les industriels du territoire sont en capacité d'être de vrais fournisseurs par rapport à cette industrie qui arrive. C'est primordial. Nous sommes sur des terres industrielles – la Picardie aussi. Il y a véritablement un vivier, très présent, il suffit de l'animer.

Je reprends depuis le départ. La Préfecture et la Région nous ont tous mis autour d'une table en disant : « Comment nous organisons-nous ? Cette nouvelle industrie arrive ». Le Préfet a missionné la CCI pour être la relation entre les consortiums et nos entreprises du territoire. Donc, un outil a été imaginé, qui est collaboratif, et là pour susciter du business, c'est-à-dire que tous les consortiums (Adwen, EDF, Siemens...) vont se servir de cet outil pour contacter les entreprises du territoire. Des entreprises du territoire se sont inscrites sur ce site, ont déposé leur carte de visite qui est très complète : leur activité, ce qu'elles font, comment, avec qui, etc. Les consortiums n'ont plus qu'à les contacter. Vous le voyez, à ce jour, plus de 1 500 entreprises sont inscrites et on voit les régions : la Haute-Normandie très bien placée, la Picardie avec 84 entreprises – il y en avait une sur le plateau tout à l'heure. Donc, il y a une véritable attente du territoire. On travaille sur le moyen terme, ce n'est pas très facile, dans la mesure où les entreprises aujourd'hui ont besoin de « croûter » tous les jours, il faut un peu de perspective et de patience. Nous sommes là pour les aider, les accompagner, les faire monter en qualité, en puissance, pour qu'elles puissent répondre au cahier des charges qui est exigeant car ce sont des machines de qualité et il faut fournir de la qualité. C'est de la formation ; la Région s'en est chargée auprès des lycées (le lycée de Fécamp est présent) en Picardie, etc. ; de la formation pour les gens qui travailleront auprès de l'éolien, mais aussi de la formation auprès des entreprises pour qu'elles montent en puissance et soient en capacité de répondre, les plus nombreuses possible. Donc, un vrai vivier existe déjà, nous organisons des B to B (rencontres entreprises/entreprises) régulièrement, sans l'intermédiaire des Chambres. Nous mettons la structure en place. De très nombreuses réunions ont été organisées dans ce sens.

CCI Business, c'est aussi l'identification des entreprises. Cette carte est un peu la même que tout à l'heure mais plus interactive : on clique sur les entreprises du Tréport et on a le nombre d'entreprises du Tréport qui sont sur CCI Business et on peut aller sur leur site directement pour les questionner sur une problématique, peut-être pour créer un groupement d'entreprises parce que seul on n'est pas forcément éligible, mais à plusieurs peut-être. Là aussi, il y a un vrai travail de fond à faire sur le terrain.

Nous avons un site à Fécamp qui a un petit peu plus d'avance sur le sujet, concernant les craintes que l'on peut avoir (je comprends les élus qui se posent des questions), la CCI est gestionnaire du port de Fécamp et nous voyons les choses avancer de façon non négligeable. Les sous-traitants viennent nous voir, nous posent des problématiques, regardent s'ils peuvent travailler avec nous sur le port de Fécamp, commencent à demander des disponibilités, etc. Il faut une vraie volonté du territoire, être très « pushing » auprès de nos consortiums en leur disant « le plus possible sur le territoire ! ». Je pense que la machine peut marcher.

Les premiers appels d'offres sont partis, cela a été dit, le groupement Adwen lance son premier AMI, mais plus d'une dizaine d'AMI ont été lancés depuis quelque temps. On commence à voir la machine se mettre en route. La filière existe, il faut la constituer, la grouper, nous avons les moyens sur ce

territoire d'être les gros opérateurs des groupements qui viennent mettre des éoliennes en mer devant chez nous.

Clément MABI : Nous remercions nos trois intervenants. Nous avons bien entendu que ce vivier au sein des entreprises locales doit être stimulé pour se transformer en filière, et que cette stimulation pose un certain nombre de conditions, aussi bien en termes de formation que d'outils B to B.

Echanges avec la salle

Florence GIULIANI, Gérante de la société EREM : Bonsoir. J'ai répondu à plusieurs appels d'offres pour Areva, maintenant Adwen. Globalement, je suis tout à fait favorable aux éoliennes, mais je souhaitais plus particulièrement répondre à M. Gouin. Dans un de vos slides vous écrivez que les PME auraient des difficultés à répondre aux grands groupes, du fait de leur réticence à envoyer leurs opérationnels en formation. Je suis la représentante d'une PME de 35 personnes et j'envoie régulièrement mes opérationnels en formation.

Ensuite, vous faites justement remarquer que nous avons des métiers en tension, notamment dans la chaudronnerie, mais surtout dans l'usinage, le fraisage. J'ai depuis cinq ans des offres d'emplois ouvertes à Pôle Emploi et je ne trouve plus de tourneurs, de fraiseurs. Je ne me suis pas contentée de constater ce fait, j'ai pris avec Pôle Emploi l'engagement de former des débutants, qui ne sont pas du tout du métier de la métallurgie, dont l'habilité à exercer les métiers de la métallurgie a été étudiée par Pôle Emploi, et je me suis engagée à les embaucher. Donc, les PME peuvent faire comme les grands groupes et s'adapter aux contraintes et exigences ; nous sommes tout à fait à même de répondre aux exigences des grands groupes. Nous nous adaptons.

Clément MABI : M. Gouin, vous voulez peut-être répondre ?

Philippe GOUIN : C'est ce que l'on a constaté en Pays de Loire. Nous suivons 2 000 entreprises, s'il y a des exceptions c'est très bien, il faut vous féliciter.

Florence GIULIANI : Je ne pense pas être la seule à avoir pensé à cela.

Philippe GOUIN : Bien sûr. Je vais continuer à être piquant, si vous me le permettez. J'ai suivi les achats des grands groupes comme Alstom ou General Electric. Dans les documents de référence, un critère est pris pour évaluer les dirigeants ; l'une des évaluations, ce qu'ils aiment mettre en avant, est le pourcentage d'achats dans les pays low cost. Alstom, GE, Siemens... Je n'ai pas regardé Gamesa ou Areva, je ne mets personne en cause, mais pour les multinationales on a l'impression ici que tout va bien, c'est la bonne volonté, les grandes entreprises vont venir chercher, le tissu est là, mais nous regardons et la réalité est qu'en même temps ils disent à leurs actionnaires : « Nous allons augmenter nos achats dans les pays low cost ». Je suis dans mon rôle.

Patrick DOMENGET : Ma deuxième intervention sera basée sur un témoignage. Je me suis beaucoup mobilisé sur ce sujet, j'ai participé au premier débat public il y a cinq ans, et aux autres débats normands à Fécamp et à Courseulles. J'ai aussi eu des activités dans l'éolien terrestre, donc je pèse fortement ce que je vais dire.

A l'occasion du débat public à Fécamp (les personnes concernées sont dans la salle, non loin de moi) a été organisée une séquence spéciale en direction des scolaires. Cela a été reproduit dans ce débat-là. Cela s'adressait notamment, pour ce qui me concerne même si j'étais intervenant extérieur, à des élèves de quatrième, qui sont aujourd'hui en seconde. Je n'ai pas les élèves de Fécamp, j'ai des lycéens du Havre. J'ai trouvé qu'aller s'adresser ponctuellement à travers le débat public à des collégiens sur les questions évoquées ce soir, était une très bonne initiative, bien nécessaire au tout début de leurs souhaits d'orientation. Voici le témoignage. Deux ans après, avec les lycéens du

Havre, qui n'ont pas pu bénéficier de cet accompagnement ponctuel, je reprends l'intitulé de l'atelier... Je lance une alerte, il n'y a pas assez de choses faites.

On assiste à travers les présentations de ce soir à un bouleversement de l'économie locale, on n'imagine même pas ce qui va se passer. Derrière tous ces emplois listés par centaines, par milliers, des centaines et des milliers d'autres sont prévus, issus de ces mêmes formations montées spécialement. Or, notre jeunesse n'est pas assez au courant, n'a pas tracé ces perspectives-là. Je trouve cela très dommage, deux ans après y avoir participé en première ligne, de devoir le dire.

Donc, je lance cette alerte, il faut mobiliser davantage, il faut secouer davantage. On avance beaucoup trop lentement dans l'accompagnement sur ce plan, par rapport à ce qui se passe déjà à Fécamp et ce qui va bientôt se passer au Havre. Réagissons, et vite ! Mettons les moyens. C'est très important. Je sais que cela va faire réagir.

Frédéric LEFAUX, Délégué académique à la formation professionnelle au Rectorat de Rouen : Plusieurs remarques. Avant tout, Président Duboys-Fresney, vous avez dit « une terre d'énergie et d'industrie », je sais que vous le partagez ; je rajouterai « et de public » parce qu'évidemment il y a ces publics, et ces industries ont besoin de formation. Quand je dis « les publics », je parle des élèves, des apprentis, des adultes qui sont actifs. Nous nous connaissons suffisamment pour que je me permette de vous le dire.

M. Porquier, tout à l'heure, vous avez fortement vendu votre région et je vous en félicite ; Claude Taleb l'a fait aussi fortement je le félicite aussi. Je voudrais ajouter ceci : vous avez évoqué le BTS Maintenance des systèmes, à l'Education Nationale dès que nous avons été informés de la mise en œuvre de cette filière, nous avons travaillé à la réécriture de ce BTS Maintenance industrielle devenu Maintenance des systèmes, pour qu'il puisse avoir une option « éoliennes ». Donc, l'Education Nationale est une fois de plus en avance et prête à répondre, et un grand nombre d'établissements sont capables de former.

Madame a évoqué des besoins qu'elle n'arrive pas à couvrir en termes de compétences. Sachez que sur l'Académie de Rouen, nous avons organisé nos établissements en filières de métiers et en particulier sur la maintenance, la propulsion, la matière, les systèmes embarqués, mais aussi sur les énergies. Je ne rentrerai pas plus dans le détail, nous avons un Campus des métiers et des qualifications des énergies et de l'efficacité énergétique, son directeur opérationnel est dans la salle et il prendra la parole tout à l'heure. Je lui confie cela bien volontiers. Ce Campus est basé à Fécamp.

Je pense aussi à ces 3 600 pièces qui ont été évoquées, qui constituent une filière. Il y a de la mécanique, de l'électrotechnique, et il y a des besoins en formation de Bac - 3 à Bac + 5 qui sont présents sur le territoire, nous avons encore des places disponibles. Il faut que nos élèves, nos apprentis, nos adultes actifs (demandeurs d'emploi, salariés) soient en capacité de le savoir. Cela rejoint le propos qui vient d'être tenu. Ce sont de beaux métiers, des métiers industriels et je voulais en témoigner.

Clément MABI : Merci. M. Porquier, voulez-vous réagir ?

Christophe PORQUIER : Un point de vigilance. Nous aurons un site industriel important au Havre, un centre de R&D à Rouen, il ne faudrait pas non plus avoir des centres de formation partout sur le territoire, qui se feraient concurrence entre eux. Il faut que l'on ait là-dessus une intelligence au niveau de l'action publique, en résonance avec les besoins du secteur privé sur la formation des personnes, sinon on peut aller vers des impasses ici ou là. C'est un point de vigilance que j'adresse à la salle et à tout le monde, sinon on peut créer des bulles qui ne seraient pas forcément durables. Si l'on a mis beaucoup de moyens dans le développement de cette plateforme de formation, si elle peut être utile demain, c'est parce qu'il y a un fort vivier sur l'éolien terrestre et parce que demain elle peut se développer sur le maritime, pas forcément pour qu'on en fasse un peu partout ensuite,

que tout cela se neutralise et que l'on gaspille l'argent public. Je voulais attirer votre attention sur ce point de vigilance.

Guillaume BLAVETTE : Juste une anecdote, quand j'entends l'Education Nationale ici, cela me fait rire. En 1984 le centre d'apprentissage des ateliers ferroviaires de Quatre-Mares a fermé, il a formé pendant près d'un siècle des chaudronniers, des tourneurs, des fraiseurs. Quand mon père a fermé ce centre de formation, il a proposé les machines à l'Education Nationale et il a proposé à ses formateurs des cheminots, et tout le monde dans la salle sait le poids de l'histoire et de l'expérience ferroviaire à Rouen. Il a proposé un partenariat avec l'Education Nationale, qui lui a répondu qu'elle n'était pas intéressée. Trente ans après, on manque de chaudronniers à Rouen ! Dans la ville où M. Buddicom a créé la première locomotive à vapeur de France. Où nous avez-vous amenés, à l'Education Nationale ? C'est vraiment stupéfiant.

Enfin, je voudrais poser une question au représentant de Syndex, M. Gouin. On parle de filières. Vous avez donné à voir que l'industrie, ici, était en crise. Un des secteurs les plus esquinés au cours des dernières années est le secteur automobile. Nous avons de grandes inquiétudes. Je suis professeur à Elbeuf, mes parents d'élèves sont à la peine parce que cette industrie est en plein naufrage. La question que je voudrais vous poser en tant qu'expert économiste est : dans quelle mesure l'émergence d'une nouvelle filière peut-elle permettre, accompagner, des reconversions de filières anciennes qui ont marqué le territoire et qui ont « lâché dans la nature » des gens qui ont beaucoup de compétences ? Le vrai problème que l'on a ici est le retour vers l'emploi. L'éolien peut garantir cela, à quelle condition ? Quelle politique publique locale, régionale et nationale cela implique-t-il ? Avez-vous des exemples à nous donner pour répondre à cet espoir qui est largement présent ce soir dans la salle ? Merci.

Didier PINEL, Proviseur des Lycées Descartes et Maupassant à Fécamp et Directeur du Campus des métiers et des qualifications : Bonsoir. Je m'occupe également des réseaux thématiques qu'évoquait Frédéric Lefaux qui est Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue du Rectorat de Rouen.

Pour répondre à plusieurs questions et pour rebondir sur ce qui vient d'être dit, on ne m'a pas proposé de machine en chaudronnerie, mais une éolienne EDF. EDF Energies nouvelles, dans le cadre du Campus des métiers et des qualifications, l'a proposée, pour accompagner la mise en œuvre d'un chantier-école qui ne se veut pas concurrent de celui qui a été évoqué, WindLab, mais complémentaire. On travaille en ce sens. On nous a proposé une éolienne qui était au Danemark, nous l'avons reçue et elle sera bientôt installée dans un chantier-école que l'on va essayer de développer sur une échelle académique et au-delà puisque nous travaillons aussi avec la Région Basse-Normandie, déjà, qui elle-même a un campus à Cherbourg sur l'hydrolien et le nucléaire. On est donc sur une vision la plus large possible. Je suis d'accord sur le risque qu'il y a à ne pas former ou à former trop. Nous réfléchissons déjà à la polyvalence dans les métiers des énergies.

Notre campus rassemble 33 établissements, 7 entreprises (Areva, EDF,...), tous les grands énergéticiens nous disent : « Attention, c'est bien de former de futurs techniciens en maintenance éolienne mais qui dit, notamment pour le offshore, qu'ils pourront encore être techniciens en maintenance éolienne à 50 ans ? ». Personne, parce qu'on sait bien que ce sera un métier très exigeant. Pourtant, il faudra bien qu'ils continuent à travailler dans le secteur des énergies. Donc, d'emblée, on est sur la polyvalence des métiers des énergies, c'est ce pour quoi nous militons, parce que cela permet d'envisager une carrière longue mais aussi parce que cela crée de la mobilité. Une des difficultés premières que j'ai rencontrées, notamment à Fécamp, mais je pense que c'est pareil au Tréport et à Dieppe (nous travaillons avec les établissements de ces deux villes) est l'absence de mobilité des jeunes, qui veulent du travail là où ils se trouvent, près de chez eux. Dans les métiers auxquels on prépare les jeunes dans l'énergie, ce n'est pas possible. Ce ne sont pas uniquement des élèves de Dieppe qui iront à Penly, je le sais. J'aimerais que des élèves de Fécamp y aillent aussi, et

de Louviers. On travaille, donc on a créé des expériences, on permet à des élèves que l'on accompagne d'être mobiles.

Pour répondre à la question qui a été posée sur l'absence d'information, le Campus des métiers et des qualifications a vocation à informer, en lien avec les partenaires économiques, industriels et institutionnels, comme la CCI avec qui nous travaillons activement.

C'était simplement un témoignage.

Clément MABI : Merci pour ce témoignage. Nous avons deux interventions qui se recoupent sur la nécessité du rebond. Sur l'emploi, M. Duboys-Fresney, vous voulez peut-être réagir à cette question ? Ou M. Gouin, vous étiez interpellé.

Philippe GOUIN : Pouvons-nous voir la dernière diapositive que je n'ai pas pu commenter ? Cela donne des pistes concernant votre interpellation. Quand vous demandez si la filière éolienne va suffire et ce que l'on fait avec l'automobile, et comment on donne un avenir aux jeunes, ce que vous lancez là est vaste.

La filière éolienne est un pari industriel mais des industriels sérieux s'y mettent. L'Etat fait ce qu'il faut, il est en train de faire passer la loi de transition énergétique. Il faut y aller. En effet, les deux régions présentes ont des atouts très importants et peuvent y aller. Ce qui sort de la discussion de ce soir, c'est qu'autant les 600 ou 1 000 emplois directs au Havre, à Cherbourg et à Saint-Nazaire sont crédibles, autant les autres existeront mais existeront-ils à Bremerhaven, au Royaume-Uni ou en France ? Certes, le béton sera fait en France, mais les ressorts... Les serrures, oui, parce qu'on est déjà sur l'export, sur de l'excellence, etc. Cela ne suffira pas mais comme certains l'ont dit, cela peut être un élément pour faire monter toutes les PME vers l'excellence.

L'automobile sera aussi confrontée au choc de l'électrique. Elle dit à ses sous-traitants qu'elle va produire en Europe de l'Est, qu'il faut venir avec elle. Tout cela dit qu'il faut aller vers l'éolienne offshore, mais aussi vers toutes les filières qui permettent d'accompagner la transition énergétique. Des opérateurs sur l'énergie dans ces deux régions sont extrêmement performants, sur tout ce qui est Smart grids, tout l'enjeu des raccordements en mer, plus tard avec les EMR, les éoliennes flottantes. Cela veut dire que toutes ces questions de Smart grids vont être de plus en plus pointues ; la voiture électrique, tout ce qui est stockage d'énergie, efficacité énergétique... C'est un des sujets à traiter mais il y en a quatre, cinq. Ce qui réunira ces deux régions et leur permettra de s'en sortir, c'est leurs PME (les grandes entreprises tirent mais ensuite ce sont les PME qui font l'emploi local). Il faut développer l'apprentissage, rechercher les complémentarités avec les autres régions. Le Président de Région avait raison de dire que l'on ne va pas faire des lycées pilotes éoliens partout, de la même manière des régions EMR en France. Il faut que chacun trouve sa propre spécificité.

Clément MABI : Merci. Nous prenons une dernière question de la salle.

Sébastien BLONDEL, Directeur du CESI : Le CESI est une école d'ingénieurs. Je parlerai plus globalement du CESI et de quelques témoignages, pour rebondir un peu sur des notes optimistes quant aux jeunes. Je témoignerai aussi sur la complémentarité des acteurs avec le Rectorat, le Campus des métiers et des qualifications, car je fais partie de cette démarche également.

La mutation qui va s'opérer en Normandie et en Picardie, sur l'arc Manche au sens large, va nécessiter un accompagnement sur la formation et sur la production. La région normande est un territoire de production sur le sujet, c'est notre cœur de métier, c'est notre spécificité qui est le fond, le fondement et l'ADN du CESI.

Aujourd'hui, des acteurs viennent en soutien, en accompagnement, sur les compétences clés à développer parmi les PME qui se positionnent. On parlait du cluster Dieppe Méca Energies avec Mme

Lallinec, ce cluster s'organise. Dans peu de temps, nous signerons avec d'autres écoles d'ingénieurs, mais il ne faudra pas seulement avoir une réponse « métier d'ingénieur », il faudra faire en sorte que des lycées, notamment le Lycée Pablo Neruda, des acteurs de la formation de l'enseignement supérieur, des PME, viennent se positionner pour répondre aux exigences de l'arrivée et de l'émergence de cette filière éolienne offshore, et se structurent pour monter en compétences au travers de l'humain. C'est la première réponse en termes de témoignage.

Le deuxième témoignage est aussi sur la problématique de bassins, peut-être isolés, attractifs (je ne sais pas si ce sont les bons termes), où la mobilité des jeunes est difficile. C'est : comment créer des passerelles au travers des lycées qui sont ancrés localement, donner des perspectives vers des compétences plus évoluées, les former en région pour qu'ils viennent se réinsérer et répondre aux problématiques locales en lien avec l'éolien offshore. Pour tout cela, il faut avoir des acteurs de proximité, des lycées d'enseignement public ; la démarche du Campus des métiers est en soi un exemple d'optimisme qu'il faut avoir et qui valorise aussi les métiers de la filière qui arrive.

Je prendrai un exemple, une opération test. On a accueilli des élèves des lycées de Bolbec, de Fécamp, de la région rouennaise, dans nos locaux, sur des problématiques de développement et de soutenance d'ingénieurs liées à des problématiques d'éolien offshore, pour montrer le champ des possibles, fixer le fait que des passerelles s'opèrent, pour pouvoir revenir sur ces bassins d'emploi isolés.

Je vais terminer par une question. La difficulté pour nous, opérateurs de formation, est que beaucoup de chiffres sont évoqués, à savoir le nombre d'emplois directs, indirects, induits, etc. Au-delà de la mathématique, ce qui est important pour nous et pour tous les opérateurs de formation qu'ils soient publics, privés, de l'Education Nationale, c'est la montée en charge, c'est-à-dire comment faire en sorte que l'appareil de formation accompagne dans le temps cette montée en charge, avec l'émergence – j'ai entendu 2018, etc. On tente beaucoup de choses. C'est une difficulté. C'est là où l'on a besoin d'avoir un éclairage, c'est un exercice qui est peut-être compliqué en soi. Des exercices sont faits aussi avec la filière Energies Haute-Normandie qui nous soutient aussi sur des démarches là-dessus. La question est fondamentale : concernant ces projections, même si c'est un exercice difficile, on a besoin d'avoir un éclairage sur sa route en tant qu'opérateur de formation.

Clément MABI : Merci. Je crois que la maîtrise d'ouvrage voulait réagir.

Raphaël TILOT : La question est importante, c'est d'être capable de faire se rejoindre l'offre du territoire que vous évoquez, en termes de formation mais également en termes de synergie des entreprises, de capacité du territoire à accueillir des entreprises. Cette offre du territoire doit être en cohérence avec nos besoins et avec des besoins qui sont à mettre dans les délais.

Nous comprenons l'impatience, nous essaierons d'y répondre et d'être présents au travers des gens qui y sont localement.

Nous avons prévu des quantités de formations importantes pour mettre les personnes en cohérence avec nos besoins, plus de 300 000 heures de formation, ce n'est pas rien, nous avons besoin de votre accompagnement. Nous savons qu'au travers de WindLab, au travers du lycée Anita Conti et du Rectorat, nous avons là des relais importants.

Je voudrais dire un mot en matière de domaines de R&D. On parlait d'induit, quand on réunit dans un consortium des compétences et des énergéticiens en particulier, on a besoin aussi de travailler sur autre chose que purement l'éolien offshore, commencer à travailler également sur des choses un peu plus moyen terme : le stockage d'électricité, travailler sur la carburation, les bateaux. Je vois ici des gens du Comité des Pêches. On a probablement des initiatives dans ce domaine-là.

Enfin, je ne peux pas m'empêcher de rajouter une petite information pour intéresser les CCI en matière d'AMI : nous allons incessamment sous peu lancer notre AMI sur la mise en œuvre d'un mât de mesure en mer. Nous attendons les entreprises locales.

Clément MABI : Merci. Il y a actuellement 112 internautes qui nous suivent.

Dans cette troisième table ronde nous avons vu que si l'on souhaitait qu'il y ait une transformation du territoire, il fallait pouvoir l'accompagner sur divers volets, aussi bien des scolaires, de la formation, que de l'accompagnement des entreprises.

Je passe la parole à Etienne Ballan qui va conclure cette soirée.

CONCLUSION

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Deux petits points de conclusion, de sujets qui nous restent.

Des questions diverses : il nous semblait important de prendre le temps d'évoquer les questions qui auraient été posées dans la réunion et qui n'étaient pas vraiment sur le sujet de ce soir ; en faisant le point à l'issue de la réunion, il y a finalement une question qui nous semble importante, celle des compensations, que vous avez évoquée, Monsieur. Nous retiendrons peut-être pour une réunion suivante qu'il n'est pas question seulement d'emplois induits par l'activité mais qu'il peut y avoir aussi une question de compensations directes de différentes natures (vous en avez évoqué plusieurs) qui pourront être intéressantes.

Je vais donner la parole à Barbara Serrano pour conclure cette réunion, pour qu'elle fasse un point sur les questions que l'on aurait dû traiter et éclairer ce soir, mais qui restent « en magasin », pour qu'avant de partir nous partagions un peu ces sujets pendants. Soit nous les transformerons en questions auxquelles nous demanderons au maître d'ouvrage de répondre sur le site Internet, soit (et plus probablement) nous essaierons de les remettre en discussion dans les prochaines réunions.

Barbara SERRANO : Plusieurs questions ont mis l'accent sur l'emploi local. On a parlé d'emploi au Havre et à Rouen, de manière assez précise. S'est posée aussi la question de l'emploi hors maintenance, dans les communes les plus proches du projet, ce serait bien de savoir un peu plus de quoi il s'agit.

Je reviens à la première question posée sur le slide qui présentait la deuxième séquence qui demandait une explication assez précise des 6 000 emplois. Nous avons été éclairés sur les 750 au Havre, également sur 125 emplois de maintenance entre Dieppe et Le Tréport. On a parlé d'emplois indirects, d'emplois induits, mais nous n'avons pas eu de chiffres ; serait-il possible d'avoir des précisions chiffrées un peu plus explicites sur les 6 000 emplois ?

Une intervenante s'inquiétait de l'avenir de l'usine du Havre, si jamais le projet de Dieppe - Le Tréport ne voyait pas le jour.

Ce sont les seules questions, avec celle des compensations, que nous allons laisser pour plus tard. Merci.

Etienne BALLAN : Merci beaucoup. Nous gardons tout cela pour la prochaine fois.

Je vous remercie très chaleureusement d'être venus. Le sujet était assez complexe, technique. Je remercie les intervenants qui ont rendu vivant et réel ce sujet, sur lequel on peut faire beaucoup de discours. Il est très important de rentrer dans la réalité, la matérialité de ces choses-là et pas seulement d'en rester aux intentions.

Merci aux 113 internautes qui nous ont suivis. Vous avez été tellement intéressants que le nombre d'internautes a augmenté en permanence, c'est un bon retour pour l'ensemble des intervenants.

A vendredi prochain pour l'atelier sur les usages de la mer.

(Applaudissements.)